

RAPPORT
ANNUEL
2012
CENTRE
FRANCAIS DES
FONDS ET
FONDATIONS



CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS

Introduction de Francis Charhon

Changements économiques et gouvernementaux.

Importance des actions de lobbying, de la représentation du secteur, le CFF voix forte des fondations

L'année 2012 a été une année chargée, porteuse de crainte pour tout le secteur caritatif. La crise économique est le marqueur principal de cette période, elle touche les plus fragiles et rend le rôle des fondations d'autant plus important que les réductions de budget réduisent la capacité d'action des associations. Ces dernières sont le dernier rempart contre l'exclusion, la solitude et la misère, aussi devons-nous les aider. Mais hors des fondations de redistribution il y a celles qui gèrent des établissements médicaux sociaux, et pour elles aussi, les apports complémentaires aux financements d'État sont indispensables afin de donner les services nécessaires à l'évolution des besoins et de s'engager dans l'innovation.

Pendant plusieurs mois, le CFF a rencontré ministères et parlementaires afin de faire comprendre que notre secteur n'était pas une niche fiscale mais que nous apportions, au côté de l'État, et des collectivités locales une plus-value sociale forte dans des secteurs non pris en charge. Les fondations sont des fonds d'innovation sociale qui engagent des stratégies à moyen terme afin de faire face à l'évolution de la société brutale pour beaucoup. Il me faut remercier chacun d'entre vous qui a participé à faire comprendre ce message : membre du conseil d'administration, fondations adhérentes au Centre Français des Fonds et Fondations et bien sûr notre Déléguée générale et son équipe qui se sont données sans compter sur tous les fronts.

L'année 2013 s'ouvre sur encore beaucoup d'incertitudes économiques et fiscales. Comment vont réagir les donateurs à l'augmentation de la pression fiscale ? Il nous faudra prouver que notre travail est utile et porte des résultats tangibles qui justifient l'aide que ceux-ci nous apportent. Il nous faudra aussi poursuivre le double mouvement de renforcement du Centre avec la professionnalisation des fondations et le travail de conviction auprès des acteurs gouvernementaux.

Tous ensemble, nous avons encore à faire face à une année difficile aux enjeux majeurs. Mon souhait le plus cher est que nous réussissions à ancrer la philanthropie en France, non comme un privilège, mais comme une composante naturelle de l'action sociétale.

Francis Charhon,

Président du Centre Français des Fonds et Fondations.

Avant-propos

En 2012, le Centre Français des Fonds et Fondations a passé des étapes majeures du parcours que l'association s'était fixé dans son programme stratégique 2010-2015. Il a en effet mené à bien la transformation de son site internet, accru de très nombreuses propositions, pour en faire le site documentaire de référence sur la réalité du secteur (panoramas, annuaires, études) ; sur les fondations et leurs activités (actualités, appels à projets, contributions) ; sur l'actualité réglementaire juridique et fiscale qui les concerne. À cela nous avons ajouté des contributions majeures sur les bonnes pratiques et outils de pilotage des structures et huit espaces dédiés par groupes d'affinités ou cercles thématiques. Enfin la partie plaidoyer permet à tous nos adhérents de suivre les grands enjeux en cours.

Répondant à une diversification croissante de ses adhérents, le Centre Français des Fonds et Fondations, a développé une réflexion approfondie sur un projet de Maison des Fondations, dont la première étape a consisté à s'installer dans ses propres locaux, rue Vignon. Sortant de la pépinière Fondation de France, le Centre affiche ainsi la cohérence du projet voulu par ses fondateurs : représentativité la plus exhaustive possible de l'ensemble du secteur dans toute sa diversité, affirmation de valeurs partagées entre les membres, autonomie et capacité d'organisation du secteur pour ses actions de plaidoyer et d'innovation comme pour le partage des bonnes pratiques.

Nouvelle étape du projet stratégique, la révision de la gouvernance : la modification statutaire engagée en Assemblée générale extraordinaire ce jour, a pour objet de favoriser, maintenant que nous sommes plus nombreux, une meilleure rotation des mandats d'administrateurs afin que chaque fondation puisse trouver à contribuer activement à la vie du secteur en participant à ses instances ou en portant les groupes de travail thématiques, régionaux ou les cercles d'affinités. Les engagements réguliers des fondations à nos côtés en 2012 et en ce début 2013 témoignent d'une réelle tonicité du secteur.

SOMMAIRE

I. LE CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS

- 6 Historique
 - Vision
 - Missions
 - Valeurs
- 7 Fonctionnement et membres
 - Liste des membres du Conseil d'administration élus lors de l'assemblée Générale du 4 juin 2012
- 8 L'équipe du Centre Français des Fonds et Fondations

II. ADHÉSIONS 2012

- 10 Bilan et analyse

III. DÉMÉNAGEMENT DU CFF

IV. ACTIVITÉS DU CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS

- 17 DAFNE Winter Meeting :
 - Paris du 28 au 31 janvier 2012
- 18 Formations
- 19 Interventions de Béatrice de Durfort et des bénévoles du CFF
- 20 Réunions des déjeuners du club et visites de fondations
 - Autres réunions
 - Conférence du Centre Français des Fonds et Fondations
- 21 Cercles et thèmes
 - Programmes
- 34 Site internet

V. ACTIVITÉS DE PLAIDOYER

- 42 Projets de loi de finances
- 44 Territorialité du mécénat (2011-2013)
- 45 Projet de statut européen de fondation (2002-2013)
- 46 Assises et projet de loi pour l'enseignement supérieur et de la recherche (2012-2013)
- 47 Projet de loi pour l'économie sociale et solidaire (2013)

VI. RAPPORT FINANCIER 2012

VII. BUDGET PREVISIONNEL 2013

LE CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS

Historique

Le Centre Français des Fondations a été créé en mars 2002 à l'initiative de sept fondations françaises :

Fondation Apprentis d'Auteuil

Fondation Macif

Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

Fondation de France

Fondation Hippocrène

Fondation pour la Recherche Médicale

Institut Pasteur

En 2011, il devient le Centre Français des Fonds et Fondations.

Vision

Le Centre Français des Fonds et Fondations a l'ambition de rassembler tous fonds et fondations, convaincu que c'est de leurs diversités que le secteur tire sa profonde richesse et capacité de contribution, tant sur le plan économique que social.

Missions

Il contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique, dynamique, innovant et reconnu, engagé au service des causes d'intérêt général.

- **Fédérer les Fonds et Fondations dans toutes leurs diversités**
- **Créer un lien entre tous ceux qui développent et animent une fondation ou un fonds de dotation**
- **Faire connaître et développer l'initiative philanthropique**
- **Etre le porte-parole des fonds et fondations en France auprès des pouvoirs publics et la voix des fonds et fondations en Europe et dans le monde**
- **Mettre à la disposition des fonds et fondations un centre unique de ressources et de formation.**

Valeurs

Le Centre Français des Fonds et Fondations mène l'ensemble de ses actions dans un esprit d'ouverture, d'innovation, de transparence et d'intégrité, au service de tous, dans le respect de son utilité sociale.

Le Centre Français des Fonds et Fondations croit aux bénéfices de l'échange et des actions collaboratives et valorise la diversité des fonds et fondations quels que soient leurs statuts, leurs fondateurs leurs missions et leurs modes opératoires.

Fonctionnement et membres

Liste des membres du Conseil
d'administration élus lors
de l'assemblée Générale
du 4 juin 2012 :

Collège A

Fonds et Fondations distributifs

Francis Charhon,
Directeur général,
Fondation de France

Jean-Marie Destrée
Délégué Général Adjoint,
Fondation Caritas

Michèle Guyot Roze
Présidente Fondation Hippocrène

Catherine Monnier
Déléguée générale, Fonds ADIE
pour l'Entrepreneuriat Populaire

Martine Tridde-Mazloun
Déléguée générale,
Fondation BNP Paribas

Gabrielle Rochmann
Directrice adjointe, Fondation
pour la Mémoire de la Shoah

Collège B

Fonds et fondations opérateurs

Sylvain Coudon
Directeur de la communication
et du mécénat, Institut Pasteur

Xavier Delattre
Directeur des Relations
avec les Bienfaiteurs
et de la Collecte de fonds,
Apprentis d'Auteuil

Eléonore de Lacharrière,
Déléguée générale,
Fondation Culture et Diversité

Etienne Gouin Lamourette
Directeur Administratif et Financier,
Fondation Sciences
Mathématiques de Paris

Karine Mehler
Membre du Conseil d'administration
- Collège des Fondateurs,
Fondation Mérieux

Roxane Roger-Deneuille
Coordinatrice Structures Juridiques
Innovantes de Conservation,
Fondation WWF France

Le nouveau bureau élu
est constitué ainsi :

Président :
Francis Charhon,
Fondation de France

Vice-président :
Martine Tridde-Mazloun,
Fondation BNP Paribas

Vice-président :
Catherine Monnier,
Fonds ADIE pour
l'Entrepreneuriat Populaire

Trésorier :
Xavier Delattre,
Apprentis d'Auteuil

Secrétaire :
Michèle Guyot-Roze,
Fondation Hippocrène

L'équipe du Centre Français des Fonds et Fondations

L'équipe du Centre, constituée d'une déléguée Générale, de trois chargées de mission et de deux bénévoles a été modifiée en 2012, suite au départ d'Isabelle d'Ursel et à son remplacement par Nathalie Wierre à partir du mois d'août.

Béatrice de Durfort, Déléguée générale
Gestion générale du Centre
et suivi de tous les projets en cours.

Suzanne Gorge, chargée de mission :

- Suivi administratif et financier de l'association
- Suivi des adhérents
- Communication
- Organisation des grands événements du Centre Français des Fonds et Fondations.
- Organisation des « Rendez-vous du club » et des visites de terrain

Isabelle d'Ursel, chargée de mission
remplacée en août 2012 par

Nathalie Wierre, chargée de mission :

- Coordination des groupes de travail :
 - Fondations familiales ou d'initiative privée,
 - Handicap, Environnement
 - Fondations Gestionnaires d'Etablissements
 - Fondations territoriales
 - Fondations issues ou proches de l'entreprise
 - Notion de « groupe » et structure complexe
- Coordinatrice des programmes du Centre Français des Fonds et Fondations :
 - CER, ESS, Développement Durable

Eve Séjalon, chargée de mission

- Veille juridique, fiscale et administrative.
- Coordination des groupes de travail :
 - Fondations abritantes
 - Recherche et enseignement supérieur
 - Fondation culturelle
 - Fonds de dotation
- Coordination du programme :
 - Gestion patrimoniale des fonds et fondations
 - Gestion du site internet, édition et diffusion de la newsletter.

Michèle Hannyoy, Expert Bénévole

Anciennement conseiller juridique au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la Direction générale de la recherche et de l'innovation, Michèle Hannyoy a rejoint depuis sa retraite en février 2011 le Centre Français des Fonds et Fondations à titre bénévole, en qualité d'expert pour les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. C'est une contribution essentielle au bon suivi et à l'accompagnement du Cercle des fondations de Recherche et d'Enseignement supérieur et plus généralement de ce secteur qui a été l'un des plus complexes ces dernières années.

Thérèse Laval, Expert Bénévole

Par ses fonctions au sein de la mission des affaires fiscales du Ministère de la Culture et de la Communication, Thérèse Laval est devenue une référence essentielle pour toutes les questions fiscales touchant le secteur culturel, et celle à qui et l'on doit bon nombre de propositions législatives et réglementaires de réforme fiscale. En 2012, Thérèse laval a apporté son concours en rejoignant le groupe de travail formé dans le cadre de la commission Bachelier et en animant des formations « Mécénat et fiscalité » dans le cadre du CFF.

L'ensemble de l'équipe prend en charge les missions de veille documentaire d'information et d'enrichissement du site ; les fonctions d'accueil et d'orientation des adhérents et des publics.

II

ADHÉSIONS 2012

Adhésions 2012

Bilan et analyse

En 2012, le CFF rassemblait 192 membres adhérents et 9 membres associés pour un montant total des cotisations de **270 667 €** pour les membres associés et adhérents. Pour rappel, le nombre total des membres en 2011 s'élevait à 191 adhérents et 10 membres associés pour un montant total de **244 133 euros**. Le nombre total d'adhérents n'a donc pas évolué depuis 2011 mais le montant de la cotisation moyenne par adhérent a augmenté passant de 1214 € à 1346 €. Cependant, nombreuses sont les nouvelles fondations qui ont rejoint le CFF, entre autres pour des raisons liées aux incertitudes fiscales.

Nouvelles fondations ayant adhéré au Centre Français des Fonds et Fondations en 2012

Fondation ARC pour la Recherche contre le cancer (FRUP)

La Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, reconnue d'utilité publique, est la première fondation entièrement dédiée à la recherche sur le cancer à l'échelon national. Son ambition est de permettre que d'ici 10 à 15 ans, deux cancers sur trois soient guéris (au lieu de un sur deux aujourd'hui).

Fondation Chanel (FE)

La Fondation soutient et accompagne des projets innovants d'intérêt général ayant un impact durable sur la condition de vie des femmes. En leur facilitant l'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi, à la création d'entreprise, aux réseaux sociaux et à la santé, la Fondation d'Entreprise Chanel a pour vocation d'accompagner ces femmes dans la durée, de les aider à améliorer leur niveau de vie et de promouvoir l'entrepreneuriat.

Fondation Clarence WESTBURY (FA)

Finance des organismes poursuivant des objectifs sociaux, culturels ou scientifiques.

Fondation Cœur et Recherche (FRUP)

La Fondation Cœur & Recherche a pour but de financer des projets de recherche portant sur les affections cardiovasculaires afin d'améliorer la compétitivité des équipes françaises sur le plan international. Elle a été fondée par la Société Française de Cardiologie et la Fédération Française de Cardiologie.

Fondation Daniel et Nina Carasso (FA)

Soutien de projets d'intérêt général dans les domaines :

- des arts et de la culture, notamment pour favoriser l'accès aux œuvres, leur diffusion ainsi que la préservation ou la restauration du patrimoine historique et architectural ;
- de la santé, notamment en matière d'accès aux soins, de nutrition, de recherche, et d'innovation
- de l'éducation, pour lutter contre l'illettrisme et l'intolérance et soutenir la recherche sous toutes ses formes de l'économie sociale.

Fondation d'Hautecombe (FRUP)

La fondation a pour mission de protéger et entretenir les bâtiments classés monuments historiques depuis 1875, former des jeunes du monde entier et accueillir les pèlerins et les visiteurs.

La Fondation d'Hautecombe, sous la responsabilité de la Congrégation Communauté du Chemin Neuf depuis 1992, abrite un centre de formation international, au service de la Paix et de l'Unité dans le monde.

Fondation Imagine (FCS)

La Fondation Imagine a pour ambition de conduire un projet d'excellence médicale et scientifique en organisant, structurant et développant sur le site de l'hôpital Necker-Enfants malades à Paris, des activités de recherche et de soins sur les maladies génétiques.

Fondation Le Roch - Les Mousquetaires (FRUP)

Créée en 1998, la Fondation Jean-Pierre et Marie Thérèse Le Roch - Les Mousquetaires, fondation reconnue d'utilité publique par décret du 7 avril 2006, a pour objet l'épanouissement de l'homme au cœur de la cité par : La promotion du civisme, La préservation de sa santé en favorisant la recherche sous toutes ses formes, Son insertion dans le monde du travail en encourageant l'éducation et la formation, L'aide aux personnes dépendantes ou en situation de handicap, La protection de son environnement, La promotion de la solidarité et du bénévolat.

Fondation Napoleon (FRUP)

Faire connaître l'histoire des deux Empires et contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Fondation Neuvoies (FA)

Soutient des projets innovants dans les domaines sociétal et environnemental.

Fondation Paris Diderot (FP)

Créée en juillet 2011, la fondation partenariale Paris Diderot contribue au développement et au rayonnement national et international de l'Université Paris Diderot. La Fondation illustre la volonté de l'Université de renforcer les échanges interdisciplinaires entre les mondes académique et socio-économique.

Fondation Paul Coroze (FRUP)

Attribuer des bourses d'étude et, d'une façon générale, de donner toute assistance matérielle et morale nécessaire à de jeunes français de 18 à 25 ans désireux d'acquérir la formation nécessaire pour promouvoir, en France, les méthodes novatrices de Rudolf STEINER appliquées avec succès à l'étranger et concernant principalement la Pédagogie et la Rééducation des enfants inadaptés.

Fondation Raja Danièle Marcovici (FA)

Soutenir les actions et les projets de solidarité en faveur des femmes menés par des organismes dans les domaines éducatifs, social, médical et culturel ainsi que le soutien d'actions artistiques liées au thème de l'emballage. La Fondation appuiera particulièrement toute initiative ou action visant à contribuer à l'insertion professionnelle des femmes par l'éducation, la formation et l'aide à la création d'entreprise.

Fondation Search (FA)

Financer des organismes poursuivant des objectifs sociaux, culturels ou scientifiques.

Fonds de dotation Solidarités Nouvelles pour le Logement (FDD)

Favoriser et soutenir le développement de tout organisme concourant au logement et à l'accompagnement de personnes en difficulté dans le respect de la charte de SNL Union.

Fonds pour la Fondation**pour les soins palliatifs (FDD)**

Soutenir et conduire toute activité d'intérêt général et d'assistance à caractère social et scientifique en vue de valoriser, promouvoir et accompagner le développement et la diffusion des soins palliatifs auprès des soignants, des personnes professionnelles ou non professionnelles engagées au service des malades, de leur famille et de leurs proches, ainsi qu'auprès du grand public ; conduire toutes actions de nature à permettre la création d'une fondation reconnue d'utilité publique destinée à poursuivre l'objet précité.

Fonds de dotation La Villa des compositeurs (FDD)

Le Fonds a pour but d'assurer la conservation, la connaissance, d'encourager la découverte, et de concourir au rayonnement d'œuvres musicales collectées au sein du Fonds ; Des collections à destination des bibliothèques musicales internationales seront constituées à partir de supports imprimés et/ou numériques issus du Fonds ; Préalablement à leur intégration dans le Fonds, les œuvres des compositeurs seront soumises à un examen approfondi par les membres du Collège Musical ; Les œuvres pourront être labellisées par proposition du Collège Musical et par décision unanime du Conseil d'Administration.

Fonds de dotation Le Chant des Etoiles (FDD)

Apporter soutien en France et à l'étranger, aux actions menées par le fonds lui-même ou par d'autres organismes :

- favoriser l'aide à l'enfance et à l'éducation, la recherche médicale ainsi que l'accompagnement en fin de vie ;
- œuvrer pour l'insertion.

Fondation Terre d'initiatives solidaires (FE)

La Fondation a pour objet de susciter et soutenir des initiatives en faveur du développement durable et ce, en lien avec les territoires Rhône-Alpes, Auvergne et Limousin.

Fonds de dotation Transatlantique (FDD)

Le fonds de dotation vise à favoriser, soutenir et développer des activités d'intérêt général.

Fonds Edis pour l'Art (FDD)

Soutenir, promouvoir et organiser toute action d'intérêt général à caractère culturel, artistique, et notamment en Avignon et sa région.



DÉMÉNAGEMENT DU CFF

Déménagement du CFF

Les objectifs

- Renforcer le champ de la philanthropie en France
- Développer les structures de soutien du secteur.
- Donner à notre activité la plus grande visibilité et reconnaissance possible.

Rappel du calendrier

Janvier et avril 2010

Avant-projet soumis au CA

AG 2011

Sujet évoqué par le président

Juin – septembre 2011

La Fondation FACT fait part de son intérêt et de sa capacité d'engagement

Janvier – mai 2012

Elaboration du mécanisme de fonctionnement et organisation d'un groupe de travail dédié

Juin 2012

La Fondation Bettencourt-Schueller informe le CFF de son soutien triennal.

Septembre 2012

Déménagement du CFF

Le Centre Français des Fondations a été créé en 2002 à l'initiative de 7 fondations convaincues de la nécessité de contribuer à une meilleure connaissance et reconnaissance de leur contribution à la société. L'intuition de départ a été couronnée de succès et le Centre a su faire émerger une culture de fondations, accompagner les évolutions sectorielles pour accueillir les innovations et les nouvelles structures, devenant en 2011 le Centre Français des Fonds et Fondations pour mieux intégrer les fonds de dotation. Il a acquis de ce fait une réelle légitimité pour représenter le secteur et est ainsi intervenu sur tous les enjeux de l'Intérêt général et du lobbying auxquels les fondations ont été confrontées à ce jour obtenant des avantages significatifs : suppression de l'IS sur les revenus des patrimoines des fondations, préservation des avantages liés à l'ISF, retrait de l'amendement Carrez et accompagnant des étapes essentielles du secteur dont la mise en chantier d'un projet de statut européen de fondation...

Ce développement n'a été rendu possible que grâce à l'engagement militant de fondations qui ont choisi de compléter leur adhésion par des contributions exceptionnelles afin de favoriser le démarrage de l'institution et sa consolidation. La Fondation de France a exercé à ce sujet un leadership tout à fait essentiel à la vie du Centre mettant à disposition de l'association deux bureaux et l'ensemble des facilités opérationnelles de la Fondation de France (téléphone, internet, courrier, et charges afférentes au suivi des bureaux ainsi que les ressources du service juridique chaque fois que de besoin...) ; la proximité des équipes, les capacités d'échanges qui en découlent ont contribué à l'enrichissement des compétences du Centre Français des Fonds et Fondations.

Cependant, au terme de ces dix premières années, il était temps pour le Centre Français des Fonds et Fondations de trouver son autonomie.

Plusieurs arguments militaient en ce sens de longue date :

- Le CFF devait disposer d'espaces adaptés au service de la mission que les adhérents en attendent, et pouvoir offrir à ses collaborateurs des bureaux adaptés, permettant le travail de chacun dans de bonnes conditions ainsi que l'accueil de stagiaires et bénévoles. Le CFF devait également disposer de salles adaptées à l'organisation de réunions ;
- la Fondation de France n'était pas en capacité de nous octroyer davantage de surface se trouvant elle-même en pleine crise du logement du fait de son développement ;
- La localisation du CFF à la Fondation de France était source de confusion pour les adhérents et parties prenantes et induisait l'idée que le CFF en était une émanation, voire pour certains un département. L'affirmation de notre neutralité passait par une installation autonome.

Grâce au remarquable soutien de la Fondation FACT, le CFF a pu mettre à l'étude le projet de maison des fondations aux fins de créer un lieu unique au service des fondations et fonds de dotation tous statuts et modes opératoires confondus. Cette maison constituerait un lieu d'accueil propre à les faire connaître, à favoriser l'échange entre pairs en une sorte « d'Annecy permanent » ; un lieu de mutualisation des pratiques, recherches et informations ; enfin un lieu de veille et d'action collective en faveur du secteur sur les points susceptibles d'affecter ou améliorer la vie des fondations. Les retours des entretiens menés auprès des fonds et fondations, à l'initiative et avec le soutien du French American Charitable Trust, témoignaient d'un évident intérêt pour ce projet, mais les circonstances politiques et économiques actuelles faisaient apparaître que le temps de maturation et réalisation du projet le plaçait à une échéance de moyen terme de deux à trois ans.

Le CFF ne pouvait cependant reporter à plus longue échéance le déménagement de ses bureaux, sans porter préjudice à son développement et à sa nécessaire autonomie. Les stimulants débats et échanges au sein du groupe de travail « Maison des fondations » ont largement encouragé à proposer au Conseil d'Administration de procéder par pallier et de prendre pour le moyen terme des bureaux adaptés au développement de l'association afin d'envisager plus sereinement la nouvelle décennie dans laquelle elle s'engage et de s'octroyer une période intermédiaire qui aidera à qualifier mieux encore le projet de Maison des Fondations.

L'incidence de notre installation sur le budget de fonctionnement annuel s'établit à environ 100.000 euros en coût complet (c'est-à-dire immobilier, charges administratives et taxes afférentes).

Le Conseil d'administration réuni le 12 avril 2012 s'est prononcé en faveur de ce développement sous réserve que le CFF bénéficie de subventions de fonctionnement à due concurrence pour les 3 années 2012-2014.

La fondation Bettencourt-Schueller a répondu favorablement à une demande de subvention triennale à hauteur de 50.000 euros par an. La fondation Fact a accepté également d'attribuer au CFF une subvention triennale d'un montant équivalent.

Le déménagement des locaux a eu lieu en septembre 2012**Rappel de la nouvelle adresse :**

Centre Français des Fonds et Fondations
34bis Rue Vignon
75009 Paris

IV

ACTIVITÉS DU CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS

Activités du Centre Français des Fonds et Fondations

DAFNE Winter Meeting Paris du 28 au 31 janvier 2012

Le Centre Français des Fonds et Fondations a eu la joie de recevoir les différents réseaux nationaux de fondations en Europe à l'occasion de la réunion du DAFNE (Donors and Foundations network in Europe). Ce réseau, en collaboration avec le Centre Européen des Fondations, renforce la voix du secteur au niveau Européen. Le CFF remercie la Fondation EFD Diversiterre qui a accueilli les participants de cette réunion.

Liste des participants:

Diletta Brignoli, Belgian Network of Foundations, Belgium

Béatrice de Durfort, French Centre for Funds and Foundations, France

Beate Eckhardt, SwissFoundations, Switzerland

David Emerson, Association of Charitable Foundations, United Kingdom

Lucia Faltinová, Slovak Donors' Forum, Slovak Republic

Hans Fleisch, Association of German Foundations, Germany

Rosa Gallego, Spanish Association of Foundations, Spain

Isabel Henriques, Portuguese Foundations Centre, Portugal

Rosien Herweijer, European Foundation Centre, Belgium

Paavo Hohti, Council of Finnish Foundations, Finland

Sarah Impens, European Foundation Centre, Belgium

Natalya Kaminarskaya, The Russia Donors Forum, Russia

Sevda Kilicalp, Third Sector Foundation of Turkey (TÜSEV), Turkey

Kai Kilpinen, Council of Finnish Foundations, Finland

Nina Leseberg, Association of German Foundations, Germany

Klara Molnar, Hungarian Donors Forum, Hungary

Seamus Mulconry, Philanthropy Ireland Ltd, Ireland

Patricia Nascimento, Portuguese Foundations Centre, Portugal

Daria Nepochatova, Ukrainian Philanthropists Forum, Ukraine

Magdalena Pekacka, Polish Donors Forum, Poland

Isabel Peñalosa, Spanish Association of Foundations, Spain

Julia Potocka, European Foundation Centre, Belgium

Giorgio Righetti, Association of Foundations of Savings Banks of Risparmio (ACRI), Italy

Gerry Salole, European Foundation Centre, Belgium

Klara Splichalova, Czech Donors Forum, Czech Republic

Hanna Surmatz, European Foundation Centre, Belgium

Rien van Gendt, Dutch Association of Foundations (FIN), The Netherlands

Krasimira Velichkova, Bulgarian Donors' Forum, Bulgaria

Observers:

Jake Benford, Bertelsmann Stiftung, Germany

Bernardino Casadei, Assifero (Associazione delle fondazioni di erogazione), Italy

Luma Hamdan, Arab Foundations Forum (AFF), Jordan

Lawrence T. McGill, The Foundation Center, USA

Helena Monteiro, Worldwide Initiatives for Grantmaker Support (WINGS), Brazil

Formations

11, 12, 18, 19 et 25 janvier 2012

Formation CFF/Reihoo

« Financer le secteur non lucratif :

Finance de projet et financements institutionnels... »

Lieu : Lyon – Formateur / Caroline Gans Combe

Répartie en trois sessions sur cinq jours, cette formation avait pour objectif de permettre aux participants d'identifier les méthodologies de financements des institutions pour être en capacité d'établir une véritable stratégie financière et ainsi se rendre lisible pour le secteur financier. Cette formation a été proposée sous forme de « Summer School » du 27 au 31 août 2012 à Paris.

2 et 6 juillet 2012

Formation CFF/Reihoo

« La gestion des conflits d'intérêt »

animée par Caroline Gans Combe, Reihoo.

Lieu : Paris Centre

Des besoins de financement accrus, associés au contexte actuel de limitation des fonds disponibles font que les organisations sont confrontées à des exigences accrues en termes de transparence de gestion et fonctionnement. Cette formation a pour objectif de donner aux participants les outils et réflexes nécessaires afin de répondre à ces exigences. Elle se déroule sur deux jours à Paris.

Du 27 au 31 août 2012

Formation CFF/Reihoo

« Financer le secteur non lucratif :

Finance de projet et financements institutionnels... »

22 et 23 octobre 2012

Formation CFF/Reihoo

« La gestion des conflits d'intérêts »

26 octobre 2012

Formation CFF/Reihoo

« Mécénat et Fiscalité »

animée par Thérèse Laval

Lieu : Paris Centre

Quels sont les organismes éligibles au mécénat ? Quels sont les dons possibles ? Quels sont les avantages pour les mécènes ou donateurs ? Quel bilan et quelles perspectives ?

Interventions de Béatrice de Durfort et des bénévoles du CFF

17/01/2012 :

Intervention de Béatrice de Durfort lors une journée organisée par la CPCA sur les enjeux du financement des projets associatifs.

Table Ronde : « *Partenariats privés, un enjeu de réciprocité* » en présence de Jean-Louis Touraine, 1er adjoint au Maire de Lyon, Pierre Fonlupt, président de la commission «nouveaux dialogues» du Medef et Marc Delhiat, directeur du Cirque de Nexon.

31/01/2012

Intervention de Béatrice de Durfort lors de la table ronde de lancement de la Fondation Paris Diderot. Les invités de la table ronde échangeront et débattront autour des axes de développement que la Fondation Paris Diderot a choisi de promouvoir.

Etant présent autour de la table *Armelle Carminati*, Human Capital and Diversity Lead Accenture Monde, Directrice du programme "Accents sur Elles" d'Accenture ; *Éléonore de Lacharrière*, Déléguée générale de la Fondation Culture & Diversité ; *Paul Rossinès*, Président de Miscantus ; *Jean Claude Ameisen*, Professeur d'immunologie, directeur du Centre d'études du vivant, université Paris Diderot

09/02/2012

Intervention de Michèle Hannyoy lors du colloque de l'AFF Enseignement Supérieur et Recherche.

Table ronde « *Les précautions à prendre avant d'accepter un don : bonnes pratiques* » En présence de Corinne Degoutte (Fondation ParisTech) et de Catherine Vialle (ARC)

20/03/2012

Intervention de Beatrice de Durfort lors d'une soirée Grand Donateurs à la Fondation Caritas

29/04/2012

Intervention de Beatrice de Durfort à la table ronde « *100 women hedge funds* »

Session éducative et discussion sur le thème « Les nouveaux enjeux de la Philanthropie, et le rôle de la finance dans ce contexte»

06/12/2012

Colloque de la Fondation EDF Diversiterre

Intervention de Béatrice de Durfort sur les enjeux internationaux du mécénat ; le cadre réglementaire international et les directives européennes actuelles.

28/09/2012

Colloque de la Fondation TOTAL

Colloque « 20 ans de Mécénat Environnemental en Méditerranée ». Intervention de Béatrice de Durfort lors de la table ronde « le panorama du mécénat d'entreprise : institutionnel, réglementaire et juridique ».

Réunions des déjeuners du club et visites de fondations

01/02/2012

Visite de l'exposition Cartier pour l'art contemporain

Pour valoriser une collaboration innovante entre ses membres, le CFF a souhaité organiser une visite privée de l'exposition « Mathématiques, un dépaysement soudain » à la Fondation Cartier pour l'art contemporain, en présence de Hervé Chandès, Directeur Général de la Fondation Cartier pour l'art contemporain et d'Emmanuel Hermand, Secrétaire Général de l'IHES.

10/02/2012

Déjeuner des Rendez-vous du Club des fondations qui agissent dans le domaine du Handicap.

Lieu : Fondation d'Auteuil – 14 participants

16/03/2012

Déjeuner des Rendez-vous du Club axé sur les fondations qui agissent dans le milieu carcéral

Lieu : Fondation d'Auteuil – 17 participants

13/04/2012

Rendez-vous du Club - Déjeuner des fonds et fondations agissant pour la promotion de la création artistique contemporaine.

Lieu : Fondation d'Auteuil – 12 participants

11/07/2012

Déjeuner du Club « Fondations et maladies Rares »

Lieu : Fondation pour la Recherche Médicale -
12 participants

16/11/2012

Déjeuner des rendez-vous du Club des fondations qui agissent en « banlieue »

Lieu : Fondation d'Auteuil – 14 participants

Autres réunions

24/05/2012

Petit-déjeuner financement innovation avec Crédit Coop et Acted

Sujet : Capacité des fondations à émettre des obligations pour renforcer leur fonds propres et Investissement solidaire des fondations via l'achat d'obligation d'association (associations qu'elles ne sont pas toujours autoriser à subventionner mais qu'elles pourraient soutenir par cet autre moyen).

14/11/2012 :

Table ronde des Assises du développement

05/12/2012

Réunion sur la notion de « groupe » dans le tiers secteur

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Conférence du Centre Français des Fonds et Fondations

04/06/2012

Assemblée Générale du Centre Français des Fonds et Fondations et conférence annuelle

Lieu : Institut Pasteur - 300 participants

Cercles et groupes de travail

Cercle des fondations familiales

Le Cercle des fondations familiales et d'initiative privée du Centre Français des Fonds et Fondations a vocation à regrouper tous fonds de dotation ou fondations d'initiative familiale ou privée afin qu'ils puissent partager des pratiques, se renforcer à travers la mutualisation de moyens et de compétences, rencontrer les meilleurs experts du secteur et d'autres fondations familiales à l'international. Ce groupe a pour mission d'aider à la connaissance de la philanthropie familiale en France, d'en favoriser le développement et de fédérer les efforts des fondations participantes.

À ce jour, une cinquantaine de fondations participent régulièrement aux rencontres du Cercle. Les fondations participantes sont des fondations reconnues d'utilité publique, des fondations abritées et des fonds de dotation. Les fondations familiales et d'initiative privée se retrouvent régulièrement autour de deux formats de réunions: le petit-déjeuner philanthropique et la bourse aux projets. D'autres événements ont par ailleurs été organisés.

15/02/2012

3e édition de la Bourse aux Projets

Lieu : Fondation Caritas France

Cette bourse aux projets a réuni 20 participants, onze projets ont été présentés.

20/03/2012

Petit-déjeuner philanthropique sur la mesure de l'impact

Lieu: Fondation Bettencourt-Schueller

Un vingtaine de fondations familiales ou d'initiatives privées ont écouté les témoignages d'Hélène Giacobino, Directrice de J-PAL Europe et Ilf Bencheikh, Directeur adjoint de J-PAL Europe sur la mesure de l'impact.

6-8 juin 2012

Participation d'une délégation de fondations familiales à la Conférence annuelle du Centre Européen des Fondations

Lieu : Europa Hotel - Belfast.

Le thème de cette conférence était le rôle des fondations dans la réalisation de la paix par la justice sociale. De nombreuses sessions plus spécifiques étaient organisées en parallèle permettant d'aborder un nombre important de sujets. Cette conférence, lieu de rencontre incontournable des professionnels des fondations en Europe a été l'occasion pour les six fondations participantes de présenter leurs actions aux acteurs européens et mondiaux.

26/06/2012

Petit-déjeuner de présentation du nouveau site dédié aux fondations familiales du Centre Français des Fonds et Fondations.

25 participants ont pu prendre connaissance et s'approprier les fonctionnalités du nouvel outil dédié aux fondations familiales et d'initiative privée.

25/10/2012

4e édition de la Bourse aux Projets

Lieu : Fondation Caritas France

Cette bourse a réuni 24 participants, onze projets ont été présentés.

27/11/2012

Petit déjeuner philanthropique

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Présentation de la Fondation Ensemble par Mme Dhélia-Brémond, Vice-Présidente sur le thème : « *Sélection, outils, et évaluation des projets* »

25 participants se sont réunis pour écouter le témoignage de Jacqueline Dhélia-Brémond. La Vice-présidente de la Fondation Ensemble a présenté l'approche méthodologique employée et les différentes étapes constituant la sélection, l'évaluation et le suivi des projets financés par la Fondation.

Le CFF permet la coordination du cercle, très dynamique dont les activités visent à fédérer les fondations participantes et de favoriser le développement de la philanthropie familiale en France, notamment grâce aux liens et interactions entretenus avec le milieu universitaire.

Ce groupe bénéficie du soutien de fondations membres : la Fondation Hippocrène et FACT.

Cercles des Fondations territoriales

Le Centre Français des Fonds et Fondations est à l'initiative d'une réflexion sur le développement des fondations territoriales en France, il accompagne les initiatives naissantes et anime un groupe de travail de fondations émergentes. Le CFF s'appuie sur un groupe de fondations adhérentes mobilisées sur cet enjeu.

En 2012, le Centre Français des Fonds et Fondations a poursuivi les travaux de documentation déjà entrepris depuis 2008, dont la traduction du rapport mondial sur les community foundations réalisé par WINGS. En mai, le Centre Français des Fonds et Fondations crée un site dédié aux fondations territoriales. Ce site reprend les réflexions menées lors de séminaires et voyage d'étude organisés par le CFF ainsi que des fiches dressant un état de lieux du développement des community foundations dans une trentaine de pays.

21/03/2012 :

Réunion des fondations territoriales

Lieu : Fondation de France

Cette réunion a pour objet de réaliser un état des lieux de la traduction du rapport mondial WINGS avec les fondations adhérentes partenaires et financeurs du projet.

Rappel des enjeux et objectifs

La promotion et le développement des fondations territoriales en France est un enjeu stratégique de lobbying pour notre secteur. La fondation territoriale (dont le modèle réside dans la « community foundation ») est un outil qui peut créer un appel efficace à une philanthropie plus locale encore peu sollicitée et organisée.

Le Centre Français des Fonds et Fondations souhaite poursuivre le développement et la promotion des fondations territoriales en France par diverses actions :

- Traduction et diffusion du rapport mondial sur les fondations territoriales publiée par WINGS (Worldwide Initiatives for Grantmakers Support)
- Organisation d'un colloque en partenariat avec un grand media
- Publication et diffusion d'un fascicule sur les fondations territoriales
- Constitution de contenus du site internet dédié : « fondations territoriales »

- Développement et animation du cercle des fondations territoriales

Ce groupe bénéficie du soutien de 5 fondations membres : la Fondation de Lille, la Fondation Passions Alsace, la Fondation de France, La Fondation Caritas et l'association pour la Fondation de Corse.

En 2013, le cercle des fondations territoriales bénéficie également du soutien de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne. Pour donner au sujet toute la présence et la visibilité qu'il mérite, le Centre Français des Fonds et Fondations souhaite s'entourer de nouveaux partenaires, notamment financiers.

Cercles des fondations gestionnaires d'établissements

Le cercle a pour vocation de rassembler les fondations gestionnaires d'établissements dans le but de développer la réflexion autour de leurs problématiques communes. Le CFF dénombre 150 fondations gestionnaires sur le secteur sanitaire et social en France.

Ces 150 fondations reconnues d'utilité publique assurent, sur l'ensemble du territoire, la gestion de 1278 établissements et services à caractère sanitaire, social et médico-social. Il peut s'agir d'hôpitaux généraux ou spécialisés, de structures d'accueil de jeunes en difficultés, de personnes âgées ou handicapées. Ces gestionnaires d'établissements dans le secteur social et médico-social mobilisent dans le champ des fondations les plus gros patrimoines, engagent une part prépondérante des dépenses, pourvoient l'essentiel des emplois du secteur, et pourtant on les méconnaît. C'est pourquoi le Centre Français des Fonds et Fondations a entrepris avec les fondations gestionnaires partenaires la rédaction et la publication d'un portrait des fondations sanitaires et sociales, fruit d'une véritable réflexion sur la spécificité et les exigences de leur identité de fondation.

Cet outil a été renforcé par la création en 2012 d'un site dédié aux fondations gestionnaires, plateforme de partage et outil de travail qui leur soient spécifiques.

05/05/2012

Déjeuner des fondations du secteur sanitaire et médico-social.

Lieu : Fondation Cognacq-Jay

Ce déjeuner avait pour objet l'annonce de la publication du fascicule « Les fondations sanitaires et sociales : l'innovation en continu » en présence des partenaires et membres du groupe de travail dont la collaboration précieuse a permis l'édition de ce fascicule.

Compte tenu du contexte législatif - national et européen - évolutif, le Centre Français des Fonds et Fondations a souhaité mener des réflexions communes pour mesurer les attentes des fondations gestionnaires et savoir quelles seraient les dispositions qu'il conviendrait de prendre afin de saisir les opportunités que confèrent ces cadres législatifs en construction. Avec le concours du Crédit Coopératif, fortement mobilisé sur le sujet, le Centre Français des Fonds et Fondations a invité début 2013 le

groupe de travail des fondations gestionnaires d'établissements à une réunion d'information sur le projet de loi de l'économie sociale et solidaire et le paquet Almunia-Barnier. Ceci afin de travailler sur l'inventaire des dispositions législatives et mesurer leurs impacts sur le secteur sanitaire et médico-social.

Les fondations gestionnaires, dont l'action très opérationnelle et mobilisatrice ne permet pas de toujours suivre les évolutions législatives ont fortement apprécié l'initiative et l'accompagnement du CFF sur ces sujets.

Ce groupe bénéficie du soutien du Crédit Coopératif.

Cercle des fondations liées à l'Enseignement supérieur et la Recherche

Le Cercle des fondations liées à l'enseignement supérieur et la recherche a vocation à rassembler tous les fonds et fondations concernés par ces domaines d'action.

Il a pour objectif de :

- favoriser une meilleure connaissance des fondations liées à l'enseignement supérieur et la recherche auprès de tous les publics ;
- contribuer par ses activités au partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Cette année encore, ce Cercle s'est réuni sous divers formats.

20/06/2012

Journée des fondations liées à l'Université

Lieu : Faculté de Pharmacie de l'Université Paris Descartes, Fondation Paris Descartes

22 fondations liées à l'Université (qu'elles soient reconnues d'utilité publique, de coopération scientifique, universitaires ou partenariales) ont participé à cette journée de travail à laquelle ont également participé des représentants de l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE).

La matinée a été consacrée à la place et au rôle des fondations liées à l'Université (quel que soit leur statut juridique) dans le cadre de la réforme des Universités et vis-à-vis d'un environnement redéfini par le programme des investissements d'avenir et par l'avènement des PRES. Pour amorcer les discussions, nous avons esquissé ensemble un état des lieux, par zone géographique, du paysage dans lequel évoluent les fondations liées à l'Université. À l'heure où les structures liées à l'Université permettant de recueillir la générosité privée se multiplient, certaines fondations ont fait part de leurs interrogations sur la pérennité de leurs structures et ont réfléchi aux opportunités de rapprochement/synergies entre acteurs d'un même secteur.

Les discussions de l'après-midi ont porté sur les risques spécifiques pesant sur les fondations liées à l'Université. Il a notamment été question des enjeux de la prise en charge des coûts de fonctionnement dans certaines fondations ; problématiques soulevées par les contreparties

et périmètre de l'éligibilité au régime du mécénat d'entreprise, et de l'impact de la loi Bertrand pour les fondations soutenues par des industriels de la santé.

Enfin les fondations ont discuté de leurs initiatives pour valoriser la plus-value des fondations liées à l'Université, hors collecte de fonds. Il en est ressorti des éléments utiles pour l'élaboration commune d'un plaidoyer en faveur des fondations liées à l'Université.

A noter enfin que le Centre a été partenaire du Séminaire de fundraising pour l'enseignement supérieur et la recherche (AFF) en février 2013. Le Centre Français des Fonds et Fondations est intervenu lors d'une conférence plénière et d'un atelier à l'occasion de ce séminaire.

Le groupe bénéficie des contributions à titre bénévole de Michèle Hannoyer depuis février 2011. Michèle Hannoyer suit les questions spécifiques aux fondations de l'enseignement supérieur et de la recherche et elle apporte des réponses aux questions juridiques et fiscales posées par les membres et porteurs de projets dans ce domaine. Elle contribue à promouvoir et faire connaître le Centre Français des Fonds et Fondations et les fondations du secteur de l'enseignement supérieur en participant à de nombreux colloques et réunions.

Ce groupe bénéficie aussi du soutien du Crédit Coopératif.

Cercle des fondations abritantes

Le nombre de fondations devenant abritantes est en constante augmentation (plus d'une quarantaine de structures), ce qui donne au CFF l'occasion d'accueillir de nouveaux acteurs à chaque réunion.

Le Cercle réunit des organismes souhaitant :

- développer leur expertise en gestion de fondations sous égide par le partage d'expériences et l'échange de bonne pratiques;
- favoriser la connaissance et l'information sur le mécanisme de fondation abritantes auprès de tous les publics;
- partager avec des porteurs de projet de fondation les fondamentaux régissant les fondations abritées et leurs relations avec leurs relations avec la fondation qui les abrite.

22/05/2012

Déjeuner suivi d'une après-midi de réunion

Lieu : Fondation Caritas France

Le CFF a présenté à cette occasion le site dédié aux fondations abritantes ainsi que la nouvelle documentation qui y est consultable. Les participants ont pu par la suite soumettre leurs suggestions de modification de ces documents.

Les 22 participants ont aussi pu échanger sur les problématiques suivantes.

Quelles sont les principales sources de conflits possibles entre une fondation abritante et sa fondation abritée ? De quels moyens de coercition une fondation abritante dispose-t-elle pour faire en sorte que ses fondations abritées respectent leurs obligations ? Comment prévenir ce type de situation délicate ? (Communication, collecte de fonds...)

Fondation abritées et fonds de dotation : quelles relations entre ces acteurs ? Dans quelle mesure une fondation abritée peut-elle apporter son soutien (expertise, logistique...) à un fonds de dotation ? Quelles sont les opportunités à saisir, dans les deux camps ?

Cette réunion a été marquée par l'arrivée dans le Cercle des fondations liées à l'Université.

21/02/2013

Déjeuner suivi de l'intervention de la Fondation du Roi Baudouin

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Le Cercle a accueilli Ludwig Forrest, conseiller en philanthropie à la Fondation du Roi Baudouin, une grande fondation abritante belge qui accueille plus de 450 fonds sous son égide, pour l'essentiel créés par des particuliers. Nous avons pu découvrir la genèse, l'historique et l'évolution de cette activité ainsi que les pratiques et spécificités de la Fondation du Roi Baudouin dans l'exercice de son « métier de fondation abritante ». Il a également été question du cadre juridique et fiscal belge, ainsi que des points communs et différences entre les systèmes des fondations abritantes belges et françaises.

Deux autres sujets ont été soulevés lors de cette réunion :

- L'accueil de fondations abritées gérant des établissements (question intéressant la Fondation hospitalière Saint-Marie qui a modifié récemment ses statuts pour devenir abritante, et la Fondation John Bost).
- L'émergence de projets de fondations abritantes dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Rappelons que le rapport des Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le rapport Le Déault incitent à aller dans la direction de « fondations de site » et dénoncent l'effet pervers d'une multiplication des personnes morales collectrices de fonds.

Cercle des fondations Rhône Alpes

15/06/2012

Déjeuner des Fondations Rhône- Alpes

Lieu : Fondation de l'automobile Marius Berliet

21/09/2012

Réunion des fondations Rhône Alpes

Lieu : Fondation Emergence

Objet : Présentation de la Fondation et actualités des fondations régionales. Information par Béatrice de Durfort des différents chantiers menés par le CFF.

18/11/2012

Petit-déjeuner des fondations Rhône Alpes

Objet : Présentation de la Fondation Synergie Lyon Cancer et actualités des fondations.

Cercle des Fonds de dotation (en cours de structuration)

Suite aux demandes exprimées par ses membres et par plusieurs porteurs de projet de fonds de dotation, le Centre Français des Fonds et Fondation a initié un groupe de travail spécifique aux fonds de dotation. Ce groupe réunit des responsables de fonds de dotation et des professionnels qui les ont accompagnés pour réfléchir aux problématiques spécifiques aux fonds de dotation.

Les réunions de ce groupe de travail ont pour objectif de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques, et d'identifier les difficultés pratiques rencontrées dans l'usage de l'« outil » fonds de dotation. Dans un souci de cohérence du secteur et compte-tenu du climat d'incertitude dans lequel l'ensemble des fonds et fondations évolue actuellement, le Centre a souhaité que les réponses apportées pour faire face à ces difficultés puissent être partagées voire élaborées en commun. Cette réflexion est d'autant plus importante que chaque acteur est aujourd'hui détenteur d'une part de responsabilité dans la consolidation du fonds de dotation, comme un outil adapté et efficace pour mener des projets et missions d'intérêt général.

16/01/2013

Première réunion du Cercle

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

La première réunion de ce groupe, organisée le 16 janvier 2013, a permis d'approfondir des problématiques liées à la gestion patrimoniale des fonds de dotations, et découlant notamment de l'interprétation des règles encadrant le principe de non consomptibilité de la dotation du fonds de dotation

Cercle des fonds et fondations issus ou proches de l'entreprise

Ce Cercle ne s'est pas réuni en 2012.

Groupe de travail environnement

Le groupe de travail environnement du Centre Français des Fonds et Fondations a pour vocation de favoriser la rencontre entre les fondations s'intéressant de manière exclusive ou non aux questions environnementales, qu'elles soient distributives ou opératrices. Le groupe s'appuie sur la contribution de témoins ou d'experts afin d'approfondir certaines thématiques ou méthodologies. Ces échanges ont permis à plusieurs fonds/fondations, opérant a priori de manière différente, de définir de nouveaux modes d'actions communs ou d'enrichir leur connaissance.

Les résultats de l'enquête réalisée début 2012 auprès du groupe de travail démontre que celui-ci cherche avant tout la mise en lien et le partage d'informations entre les fondations actives sur les questions environnementales, et la participation à des réunions thématiques, notamment sur les solutions innovantes de financement et l'évaluation de l'impact des fondations liées à l'environnement.

Consécutivement deux événements ont été organisés dans le cadre des activités de ce groupe.

22/05/2012

Petit-déjeuner thématique du groupe de travail Environnement « Modes de financement des fondations de l'environnement »

Lieu : Fondation Insolites Bâtisseurs

Témoignage de Roxane Roger -Deneuville, Coordinatrice Structures Juridiques Innovantes de Conservation à la Fondation WWF et Responsable du Fonds Biome et de Romain Troublé, Administrateur du Fonds Tara et Secrétaire général de Tara expéditions.

La réunion a rassemblé 20 fondations liées à l'environnement.

24/09/2012

Réunion du groupe de travail environnement sur le thème de l'Evaluation

Lieu : Fondation Gecina

Il était souhaité, à l'issue de cette réunion que les participants puissent disposer :

- D'un panorama des méthodes d'évaluation existantes,
- Dans la mesure du possible, d'une hiérarchie en fonction de leur efficacité,
- De modalités opérationnelles de mise en œuvre.

La finalité est en effet que l'ensemble des personnes inscrites puissent, dans sa structure et selon ses contraintes, envisager ses propres solutions aux questions suivantes :

- Comment s'assurer qu'un programme de protection de la nature ait un impact réel à long terme ?
- Est-il possible, lorsque l'on met en œuvre un programme de lutte contre le changement climatique, de protéger en second impact le milieu aquatique ? Si oui, comment le quantifier ?
- L'efficacité d'un programme de protection de la nature dépend-elle uniquement du point de vue technique ? (rôle de la communication et du marketing du projet ? des modalités de financement du porteur de projet ?).
- Les entreprises partenaires ou mécènes recherchent et attendent un retour sur investissements chiffré. Comment est perçu ce retour sur investissement auprès des équipes opérationnelles ? Comment mettre en place ce suivi sur des éléments quelquefois inchiffrables,
- Quelles sont les applications concrètes post-évaluation ?
- Dans les modes d'évaluation, quelle est la place accordée aux préconisations ?
- Quel est l'impact de la Fondation sur les décideurs (d'entreprise, politiques) ?

Pour y répondre, Ilf Bencheikh, directeur adjoint de J-Pal Europe a présenté la méthodologie d'évaluation du Poverty Action Lab.

Cédric Baecher, Directeur Associé de Nomadéis a ciblé son intervention sur l'évaluation et les bilans d'activité, comment capitaliser sur les enseignements ? Quelle implication pour la phase post-évaluation ?

Enfin, Martial Paris, spécialiste des questions d'impact pour le cabinet WISE philanthropy a exposé le point de vue des mécènes - quand peut-on considérer qu'une fondation ou association est efficace ?

Le Centre Français des Fonds et Fondations a réuni à cette occasion une cinquantaine de personnes, principalement de fondations liées à l'environnement. Compte tenu de l'intérêt porté au sujet, la réunion a été ouverte à l'ensemble des membres.

A noter que le 15 septembre 2012, Jean-Marc Ayrault, Premier ministre conclut la conférence environnementale. Dans son discours, il fait part de la volonté de l'État de soutenir les associations (et fondations !) qui œuvrent pour la protection de l'environnement. Il cite : « *les dispositions fiscales en faveur du mécénat seront modifiées afin de permettre à celles [associations qui œuvrent pour la protection de l'environnement] qui ont des activités en dehors de nos frontières, de bénéficier de dons plus importants à l'instar de ce qui existe aujourd'hui pour les associations à caractère humanitaire.* »

Il ouvre ainsi aux organismes œuvrant pour la protection de l'environnement l'éligibilité au régime du mécénat sans condition de territorialité. Cette disposition reconnaît l'action bénéfique menée par notre secteur dans le domaine de l'environnement.

Groupe de travail des fondations culturelles

Le groupe de travail Culture & Patrimoine du Centre Français des Fonds et Fondations réunit les fonds et fondations s'intéressant de manière exclusive ou non aux questions culturelles et patrimoniales, qu'elles soient distributives ou opératrices.

Il a pour vocation de favoriser :

- la rencontre, le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre ces fonds et fondations;
- une meilleure connaissance de ces fondations et de leurs contributions à l'intérêt général.

Le groupe de travail se réunit :

- en session plénière lorsque les réunions portent sur des sujets transversaux à tous les fonds et fondations agissant pour la culture et le patrimoine (ex : l'évaluation des actions culturelles et artistiques lors de l'Atelier des Fondations 2010)
- par petit groupe selon la thématique abordée (ex: réunion sur l'usage de la photographie au service de l'intérêt général en mai 2011 ; rencontre des fondations opérationnelles à Antibes en juin 2006).

Au printemps de 2012, le groupe a confirmé son intérêt pour l'organisation de réunions plus fréquentes autour de thèmes ciblés qui concernent les fondations agissant en faveur de la culture, du patrimoine et des arts. Consécutivement deux événements ont été organisés dans le cadre des activités de ce groupe.

26/06/2012

Réunion du Groupe sur le thème « Quelles synergies entre fondations culturelles ? Mutualisation d'espaces, partage de projets, cofinancement, coréalisation, communication »

Lieu : Fondation Ateliers d'Art de France

Dans la poursuite de l'Atelier des Fondations 2010 « Travailler ensemble : enjeux et perspectives » et du Déjeuner du Club du 13 avril dernier consacré aux fondations agissant en faveur de la création contemporaine, le Centre a réuni une vingtaine de fondations pour réfléchir aux interactions possibles entre fondations du secteur culturel.

Pascale Riberolles et Khalila Hassouna, respectivement administratrice et responsable de la Fondation Ateliers d'Arts de France ont à cette occasion présenté les activités de la Fondation Ateliers d'Art de France (créée en 2011)

et ses besoins en termes de collaboration avec d'autres fondations.

Paula Aisemberg, directrice de la Maison Rouge - Fondation Antoine de Galbert – a ensuite présenté un exemple de collaboration avec son expérience d'une exposition conçue et organisée collectivement par le groupe de fondations FACE (Foundation of Arts for a Contemporary Europe).

Enfin les participants ont identifié ensemble plusieurs sujets sur lesquels leurs fondations pourraient mener une réflexion collective :

- L'élaboration d'un projet de convention collective adaptée aux fondations gérant des espaces d'exposition,
- Les fondamentaux de la propriété littéraire et artistiques, relations contractuelles des fondations avec les artistes
- L'évaluation des actions
- Des thèmes : accès à la culture pour les publics qui en sont éloignés ; le soutien à l'artisanat et aux métiers d'art

01/10/2012

Journée des fondations dédiées aux arts, à la culture et au patrimoine

Lieu : Fondation Coubertin

Le Centre Français des Fonds et Fondations a réuni à cette occasion une soixantaine de fonds et fondations agissant dans le domaine de la culture, des arts et du patrimoine.

Le programme de cette journée, à laquelle ont participé plusieurs représentants du ministère de la Culture et de la Communication, a permis de concilier réflexion stratégique sur le secteur, ateliers de travail thématiques en petits groupes, visite de terrain et temps d'échange.

Les ateliers de travail du matin ont porté sur les thématiques suivantes :

- Soutien aux métiers d'art et valorisation des savoir-faire
- Insertion et réinsertion sociale des publics empêchés par l'art, la culture et le patrimoine

Le débat de l'après-midi fut quant à lui consacré aux synergies entre l'initiative privée des fondations et l'action publique en faveur des arts, de la culture et du patrimoine.

Une visite guidée des ateliers de la Fondation est venue clôturer la journée. Les participants ont ainsi pu découvrir les ateliers et le parc de la Fondation de Coubertin.

Programmes

Programme Compte Emploi Ressource / Physionomie du CER, Acte d'appel à la générosité publique et coûts de fonctionnement

Fin 2011, un certain nombre d'adhérents du Centre français des fonds et fondations s'accordent sur le fait qu'ils partagent les mêmes difficultés d'élaboration et de communication du CER.

Les pratiques des uns et des autres semblent peu harmonisables et comparables, cependant que la Cour des Comptes s'intéresse à la mise en place d'une jurisprudence issue des pratiques constatées au sein des CER. Il semble donc important que le secteur des fondations prenne le leadership sur ce sujet afin d'encourager des aménagements et une normalisation en cohérence avec les besoins du secteur. Certaines fondations adhérentes ont exprimé le souhait de travailler sur la question des « coûts de fonctionnement ». Le secteur fait état de pratiques extrêmement diverses d'une fondation à l'autre et constate une grande variété de concepts sous un même vocable, entraînant par la même de préjudiciables confusions, en particulier lorsque ces éléments sont rapportés dans le Compte emploi ressources (CER) des fondations faisant appel à la générosité du public. La demande initiale de nos adhérents va donc dans le sens d'une recherche des bonnes pratiques et d'éléments d'harmonisation des concepts de coûts de fonctionnement.

Ce groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à l'amélioration de l'information financière sur l'harmonisation de certains principes, notamment dans trois domaines; les missions sociales, les coûts de fonctionnement et les frais de recherche de fonds.

De ce constat le groupe de travail a décidé d'organiser ses travaux en trois sous-groupes :

- Physionomie du CER (sur le format de reporting)
- Coûts de fonctionnements (sur les principes comptables; missions sociales coûts de fonctionnement et frais de recherche de fonds)
- Appel à la générosité du public (définition et périmètre de la notion)

6 /01/2012

Réunion du groupe de travail
« Appel à la générosité publique »

Réunion téléphonique – 6 participants

Cette réunion avait pour objet de déterminer les orientations du sous-groupe de travail et répondre à la question : comment faire de l'AGP un outil utile pour les pouvoirs publics, les donateurs et les fondations ?

26/01/2012

Réunion du Groupe de travail
« coûts de fonctionnement »

Lieu : Fondation pour la Recherche Médicale
 – 9 participants

Cette réunion préparatoire à la réunion plénière du 7 mars revient sur la notion de coût de fonctionnement, propose une évolution de la terminologie et des éléments de lecture.

07/03/2012

Réunion plénière

Lieu : Fondation pour la Recherche Médicale

Chaque rapporteur présente une synthèse des travaux de son groupe, ainsi que les étapes à venir pour les 3 groupes (Physiologie du CER, Acte d'appel à la générosité publique et coûts de fonctionnement) en vue de la production du document de travail commun.

22/03/2012

Réunion du Groupe de travail
« coûts de fonctionnement »

Réunion téléphonique – 6 participants

Discussions et échanges autour des notions de frais directs et frais indirects

26/04/2012

Programme CER - Réunion du groupe Physiologie

Réunion téléphonique – 4 participants

Cette réunion a pour objet d'échanger sur un modèle Annexe comprenant les propositions de tableaux de passage.

10/05/2012

Réunion Groupe CER

Lieu : Fondation pour la Recherche Médicale

Au programme, chaque rapporteur présente une synthèse des travaux de son groupe, en insistant sur les points qui demandent une délibération en plénière (en préparation à la réunion du 4 juillet).

04/07/2012

Réunion plénière du groupe de travail CER

Lieu : Fondation de France

La réunion s'est déroulée en deux temps :

1. Chaque rapporteur a présenté une synthèse des travaux de son groupe, en insistant sur les points qui demandaient une délibération en plénière.
2. S'en est suivi une présentation des travaux aux administrateurs du CFF par chacun des rapporteurs : Physiologie du CER, coûts de fonctionnement et appel à la générosité publique afin de déterminer l'action plaidoyer du CFF, les échéances et calendrier du groupe de travail

10/10/2012

Réunion plénière

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Cette réunion avait pour objectifs de :

- réaliser une synthèse des décisions prises lors de la réunion plénière du 4 juillet
- valider les propositions faites sur la physiologie du CER, les coûts de fonctionnement des fondations et l'acte d'appel à la générosité du publique et d'adopter un positionnement commun qui pourrait être mis en œuvre
- identifier et construire un groupe de travail qui expérimenterait les bonnes pratiques dégagées.

25/10/2012

Réunion plénière

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Discussions et échanges autour d'une première proposition de modèle d'annexe au Compte Emploi Ressource.

28/11/2012

Réunion plénière

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

La réunion a pour objectif de valider un modèle d'annexe au Compte Emploi des Ressources. Cette annexe, recueil de bonnes pratiques identifiées par le groupe de travail, vise à faciliter la lisibilité et la compréhension du CER. Cette réunion a permis le passage en revue des points de blocage et difficultés - relatifs au modèle de trame d'annexe pour un Compte d'Emploi des Ressources proposé.

En février 2013, le CFF a présenté en collaboration avec KPMG, les outils d'aide à la rédaction de l'annexe au Compte Emploi Ressources issus des travaux du programme « Physionomie du CER, coûts de fonctionnement et appel à la générosité du public » et d'associer les fondations à la phase test des outils pour valider leurs qualités et pertinence.

L'Atelier des Fondations fera l'objet d'une restitution des travaux sur l'harmonisation des principes comptables relatifs aux missions sociales/ frais de structure/ frais de recherche de fonds (sous la forme d'un livrable).

De plus, suite au rapport de la Cour des Comptes effectué sur l'emploi des ressources collectées après le séisme d'Haïti en janvier 2010, le CFF co-anime un groupe de travail visant à proposer une position à la Cour des Comptes sur l'imputation des frais sur les dons affectés.

En effet, la Cour des Comptes, s'est prononcée sur l'impossibilité, sauf mention dans l'appel à dons, d'y amputer des frais de fonctionnement, de collecte ou de traitement.

Nous avons souhaité réagir en collaboration avec France Générosités et le Comité de la Charte à ce sujet préoccupant. Ces travaux très circonscrits intègrent les réflexions générales menées dans le cadre du programme Compte emploi Ressource, AGP, coûts de fonctionnement.

Ce programme bénéficie du soutien de KPMG

Gestion patrimoniale des fonds et fondations

L'objectif du Programme Gestion patrimoniale est triple :

- **offrir aux fondations et fonds de dotation les outils pratiques nécessaires à la mise en place d'une politique de gestion patrimoniale conforme à leurs obligations, cohérente avec leurs missions et valeurs tout autant qu'avec leur horizon temporel et mode opératoire ;**
- **accompagner les fondations et fonds de dotation dans leurs questionnements et les mettre en garde sur les éventuelles zones grises ;**
- **mettre en valeur les bonnes pratiques et les initiatives innovantes du secteur en matière de gestion patrimoniale.**

Pour accompagner ces différentes évolutions, le Centre Français des Fonds et Fondations a décidé d'un programme triennal conjuguant :

- structuration documentaire (création d'un site internet dédié),
- partage d'expérience entre pairs (Ateliers des fondations)
- et avis d'experts (réunions ciblées sur des thématiques spécifiques de la gestion patrimoniale).

En 2012, le Centre Français des Fonds et Fondations a poursuivi les travaux de documentation déjà entamés en 2011 pour aboutir à la publication sur son site internet d'informations concernant d'une part les fondamentaux de la gestion patrimoniale des fondations, et d'autre part la gestion financière et immobilière des fondations. Le Centre a également participé à des actions permettant de diffuser l'information sur la gestion patrimoniale des fonds et fondations.

Réunion des comités de pilotage

24/01/2012

Réunion du Programme Gestion patrimoniale - Volet Gestion immobilière

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Validation du plan des travaux et répartition des contributions à produire pour mars 2012.

31/01/2012

Réunion du Programme Gestion patrimoniale

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Relecture des premières fiches produites pour la partie transversale des travaux dédiée à la gestion patrimoniale.

06/03/2012

Réunion du Programme Gestion patrimoniale

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Ajustements de l'arborescence de présentation des documents sur le site ; discussion sur les schémas globaux illustrant les fondamentaux de la gestion patrimoniale ; présentation de Mathilde Lugger, étudiante de l'ESSEC qui va contribuer à enrichir la rubrique bibliographie des fiches pendant quelques mois.

16/03/2012

Réunion du Programme Gestion patrimoniale - Volet Gestion immobilière

Lieu : Apprentis d'Auteuil

Bilan des premières fiches produites, discussion sur les problématiques pour lesquelles des fiches n'ont pas encore été produites.

02/04/2012

Réunion du Programme Gestion patrimoniale

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Discussion autour des fiches « Frais de gestion » et « MRI & ISR » respectivement rédigée par Alexandre Lengereau d'Amadéis et par Olivier de Guerre de PhiTrust.

Réunions de partage d'expertise

15/10/2012

Réunion « Gestion immobilière » organisée par l'AFTA

François Chapuis d'Apprentis d'Auteuil a été à l'initiative de cette réunion de l'Association française des trésoriers d'associations (AFTA). Une opportunité, pour le Centre Français des Fonds et Fondations qui souhaite toujours diffuser ses travaux sur Gestion patrimoniale des fondations vers de nouveaux publics. Béatrice de Durfort est intervenue aux côtés de François Chapuis (Apprentis d'Auteuil) Frédéric Grosjean (Institut Pasteur), de Me Christelle Grandin (notaire).

14/02/2013

Conférence-débat

« Rendement, valorisation, fluctuation »

L'objectif de cette réunion à laquelle une trentaine de fondations ont participé était de réfléchir ensemble aux problématiques liées au rendement, à la valorisation et aux fluctuations de valeurs, et mesurer leur impact en termes de stratégie de gestion patrimoniale des fonds et fondations.

Cette conférence a été ponctuée par les interventions de spécialistes partenaires du programme Gestion patrimoniale du CFF : Alexandre Lengereau, Président d'Amadéis, Frédéric Gilliot, Directeur Entreprises et Institutionnels chez Natixis Asset Management et Francis Chartier, Commissaire aux comptes et Responsable du secteur associations et fondations chez PricewaterCoopers. Denis Le Squer, Président du Directoire de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) est également intervenu pour faire part de son expérience et pour souligner l'importance des enjeux de communication financière pour les fondations faisant appel à la générosité du public.

Autres activités

14/03/2013

Tournage de « Minutes expertes » avec Décideurs en Régions

Dans le cadre de son partenariat avec la Banque populaire et Caisse d'épargne (BPCE), le Centre a proposé à trois experts de la gestion patrimoniale des fondations d'enregistrer des courtes interviews filmées (de 2 à 3 minutes) répondant à des questions que nous avons abordées lors de nos travaux :

Fabienne Conte, Directeur de la Gestion financière, Institut Pasteur à « Comment gérer le patrimoine d'un fonds ou d'une fondation dans la durée ? »

François Chapuis, Directeur financier, Apprentis d'Auteuil à « Comment un fonds ou une fondation peut-il/elle concilier gestion financière et quête de sens ? Quelle cohérence entre placements et missions ? »

Thierry Brevet, Directeur, Fonds de dotation du Musée du Louvre à De quels principaux facteurs de risque faut-il tenir compte dans la gestion patrimoniale des fonds et fondations ?

Ces vidéos, diffusées sur le site www.decideursenregion.fr à raison de une par mois à compter de mars 2012 permettront à nouveaux acteurs de découvrir la partie du site du Centre Français des Fonds et Fondations dédiée aux bonnes pratiques de gestion patrimoniale des fonds et fondations. A noter que le site Décideurs en Région touche le réseau des Caisses d'Epargne (adossé au Groupe BPCE) qui est composé de 17 Caisses régionales.

Programme Économie Sociale et Solidaire

11/10/2012

Réunion Economie sociale et solidaire

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Le CFF a réuni 6 fondations distributives afin de partager des éléments de lecture et compréhension du projet de loi relative à l'économie sociale et solidaire, de repérer les risques et opportunités de ce projet.

13/10/2012

Rencontre des fondations de l'économie sociale et solidaire

Lieu : Centre Français des Fonds et Fondations

Le CFF a rencontré les membres de l'ASFONDES (Fondation Chèque Déjeuner, Fondation Crédit Coopératif, Fondation de l'avenir) afin d'échanger sur les visions et positionnement respectifs par rapport au texte de projet de loi relative à l'économie sociale et solidaire, engagé par M. Benoît Hamon.

Le CFF a transmis début 2013, une contribution au projet de Loi ESS au cabinet de Benoît Hamon, ministre délégué à l'économie sociale et solidaire et à la consommation. Cette contribution reflète les propositions discutées lors de différentes réunions préparatoires et vise à donner au secteur une lecture synthétique et pédagogique. En effet, ce texte sur l'économie sociale et solidaire constitue une véritable opportunité pour la famille des fondations et des fonds de dotation, il permet au secteur d'être plus visible et mieux compris dans ses contributions aux missions d'Intérêt général, notamment auprès des ministères et décideurs politiques.

Nous avons travaillé en étroite collaboration et synergie avec le CEGES et le Crédit Coopératif. Le Centre Français des Fonds et Fondations a également pu compter sur l'expertise de Delphine Lalu (Directrice de la RSE et des Fondations AG2R La Mondiale) et Alain Philippe (Président de la Fondation Macif), ainsi que sur la Fondation de France et la Fondation d'Auteuil.

Cette contribution est une **première étape**, il s'agit désormais d'assurer un suivi afin que ces éléments soient repris dans le projet de loi. Il est prévu que ce texte soit présenté à l'Assemblée Nationale en Juin. Néanmoins, il est possible que le calendrier soit modifié en raison du nombre de textes qui devrait passer à cette date ou à la rentrée.

Site internet

Le site internet du Centre Français des Fonds et Fondations est le site documentaire de référence pour l'ensemble du secteur des fonds et fondations. Le site est mis à jour quotidiennement par l'équipe du Centre Français des Fonds et Fondations. La nouvelle version du site, mise en ligne fin avril 2012, donne d'avantage de visibilité et de lisibilité aux contenus existants. La documentation figurant sur le site également été considérablement enrichie en 2012, et les outils développés avec la nouvelle version du site (espace appel à projets, sites dédiés, espace emploi...) rencontrent un grand succès.

Données chiffrées

Informations générales sur la consultation du site

L'outil d'analyse d'audience Internet Google Analytics établit à **150 000¹** le nombre de visites sur le site en 2012 et à **98 407** le nombre de visiteurs uniques. Au total, **807 136** pages du site ont été vues. Ces chiffres indiquent que les visiteurs du site sont des visiteurs fidèles qui connaissent le site, savent ce qu'ils peuvent y trouver et y reviennent fréquemment. Nous avons eu au demeurant de nombreux retours de satisfaction d'internautes témoignant d'un usage régulier des informations du site.

Le temps passé sur le site à chaque visite est en moyenne de **4 minutes et 3 secondes** (une durée en augmentation puisqu'elle était de 3 minutes et 40 secondes en 2011). Comparativement aux autres sites de même type ; ces données sont très positives. C'est la preuve de l'intérêt croissant pour les secteur des fonds et fondations.

Pages les plus consultées

Au-delà de la page d'accueil du site internet, les pages cinq pages les plus consultées, dans l'ordre en termes de fréquentation, sont les suivantes :

1. La page d'accueil du site (lieu de recensement de l'actualité et des nouveautés du secteur)
2. La rubrique « Annuaires des fonds et fondations »
3. La rubrique « Créer une fondation »
4. La rubrique « Les fondations en France » (études sur le secteur)
5. La rubrique « Emploi / Stage / bénévolat »

Depuis la création du site internet du CFF, les résultats confirment chaque année que l'annuaire est une véritable **porte d'entrée pour de nouveaux visiteurs** du site. C'est la rubrique la plus consultée sur le site après la page d'accueil. Les personnes à la recherche d'informations sur les fondations dans le cadre de recherches de financements représentent une part importante des utilisateurs de cette rubrique.

Les **porteurs de projets** de fondations constituent aussi une part importante de notre audience, comme le montrent les chiffres de consultation de la rubrique « Créer une fondation ».

Types de connections

A la lecture des données de fréquentation du site, on note que le visiteur se connecte majoritairement les jours de semaine et que la fréquentation du site est plus faible lors des vacances scolaires. C'est donc **un public majoritairement professionnel** qui utilise le site internet du CFF dans le cadre de recherches professionnelles.

Enfin, **12% des visiteurs accèdent directement au site** (contre 10% en 2011). Cela signifie qu'ils ont intégré le site du Centre Français des Fonds et Fondations à leurs favoris ou bien qu'ils connaissent l'adresse URL du site.

Exception faite de la France, les 5 pays qui génèrent le plus de trafic sur le site sont les suivants (par ordre décroissant d'importance en termes de nombre de connexions) : Belgique ; Royaume Uni ; Suisse ; États-Unis ; Canada.

Référencement

Le site du CFF est **très bien référencé** sur les moteurs de recherche. Lorsqu'un visiteur cherche « Fondations » sur le moteur de recherche Google, le site du Centre Français des Fonds et Fondations apparaît en **1^{re}** position, et donc directement en première page (il était en **3^e** position en 2011).

Enjeux de visibilité

Avec ce nouveau site, le Centre Français des Fonds et Fondations a souhaité accentuer :

- La visibilité du Centre Français des Fonds et Fondations et de ses activités (avec la rubrique « Qui sommes-nous ? » ; « Événements et formations »). Ces rubriques ont été retravaillées (missions, visions et valeurs du Centre, statuts, rapports annuels, liste automatique des membres)
- La visibilité des groupes de travail thématiques et des cercles d'affinité : ils apparaissent à présent directement sur la page d'accueil, à droite, et chaque Cercle/Thème a une identité propre grâce à un code couleur. Par un simple clic sur ce lien, le visiteur accède directement aux sites dédiés.

Consolidation des outils développés dans la nouvelle version du site

Annuaire des fonds et fondations

La nouvelle version du site offre une version de l'annuaire plus lisible et plus facile d'utilisation. En 2012, l'équipe du Centre a ajouté plus de 418 nouvelles fiches de fonds et fondations dans cet annuaire (qui en comptait au total près de 2 700 fin 2012).

<http://www.centre-francais-fondations.org/fondations-fonds-de-dotation/annuaire>

Base Appels à projets

Le Centre Français des Fonds et Fondations a créé une interface ayant vocation à les centraliser afin de :

- Faciliter les recherches de porteurs de projets souhaitant solliciter le soutien de fondations ou fonds de dotation,
- Donner à voir l'action des fondations et fonds de dotation distributifs.

Entre le 1^{er} juin 2012 et le 1^{er} mars 2013, 120 d'appels à projets ou d'appels à candidatures pour des prix/bourses ont été déposés. Une large majorité d'entre eux ont été mis en ligne par l'équipe du Centre Français des Fonds et Fondations. Quelques fondations membres ont déjà déposé de manière autonome leurs appels à projets (en utilisant leurs codes d'accès). Le Centre doit encore effectuer un travail de promotion de cet outil afin que déposer sur le site un appel à projets ou à candidatures devienne un réflexe.

<http://www.centre-francais-fondations.org/appels-a-projets>

Espace Emploi

Entre le 1^{er} juin 2012 et le 1^{er} mars 2013, 60 offres d'emploi, de stage ou de bénévolat ont été déposées sur le site, par des fondations membres ou non membres.

<http://www.centre-francais-fondations.org/offres-emplois>

Module de paiement en ligne

Depuis juin 2012, le site permet de s'inscrire en ligne aux événements que nous organisons et le cas échéant d'effectuer un paiement en ligne. Néanmoins l'équipe a déjà pu constater un gain de temps significatif en termes de gestion administrative.

Outils de communication complémentaires

Le Centre Français des Fonds et Fondations propose des outils complémentaires au site internet :

La lettre d'information

Le Centre Français des Fonds et Fondations diffuse chaque mois une lettre d'information mensuelle à destination des acteurs du secteur. L'inscription à cette lettre est libre et gratuite. Elle permet de suivre les évolutions juridiques et fiscales, tout autant que les innovations du secteur, les grandes tendances qui se dessinent et recense les créations de fondations ou fonds de dotation du mois précédent. Cette newsletter mensuelle permet également aux membres du Centre Français des Fonds et Fondations d'annoncer des événements qu'ils organisent, de diffuser des offres d'emplois ou de faire part de nouvelles nominations au sein des équipes des fondations et fonds de dotation...).

La publication des lettres d'information a été interrompue de juin à décembre 2012, cette période a été mise à profit pour imaginer, avec notre prestataire Bayard Service, un nouveau système de conception de cette lettre et un nouveau graphisme plus aéré et dynamique. La publication a été relancée en janvier 2013, avec des contenus valorisés, des rubriques plus claires et articles mieux illustrés.

Le nombre d'abonnés à la lettre d'information n'a cessé d'augmenter, passant de 2 040 abonnés à la fin de l'année 2011 à **2 400 abonnés** fin 2012.

Récapitulatif des lettres d'information envoyées en 2012 :

Le CFF, déjà dix années au service de l'Intérêt général : pour quel avenir ?

mercredi 30 mai 2012

Touchez pas à notre solidarité !

lundi 30 avril 2012

Fondations, Intérêt Général et Territorialité

jeudi 29 mars 2012

Newsletter du CFF

mardi 28 février 2012

Pour une rupture conceptuelle

mardi 31 janvier 2012

Ancienne version



Nouvelle version (janvier 2013)



Réseaux sociaux

Les internautes peuvent consulter les informations que nous diffusons via vos comptes sur les réseaux sociaux (Twitter/Facebook).

Facebook permet de partager les informations des membres adhérents postées sur le réseau et ainsi augmenter le nombre de lecteurs potentiels, de communiquer sur les propres actualités du Centre Français des fonds et Fondations et d'attirer de nouveaux visiteurs sur le site internet, en reprenant des actualités du site, sur la page Facebook du CFF.

On note que les réseaux sociaux qui drainent le plus de visites vers notre site internet sont les suivants (par ordre décroissant en termes de flux) :

1. Facebook
2. Netvibes
3. Blogger
4. Twitter



Principaux enrichissements documentaires

Deux rubriques du site ont fait l'objet d'un travail d'enrichissement particulièrement poussé en 2012 :

Ressources pratiques

- Créer un fonds ou une fondation
- Donner à un fonds ou une fondation
- Gérer un fonds ou une fondation (on peut y retrouver des collections de documents autour de différentes thématiques qui concerne la gestion quotidienne des fonds et fondations : comptabilité, gestion patrimoniale, développement durable, évaluation, gouvernance, ressources humaines)
- Plaidoyer

Sites dédiés

Le site du Centre comprend **8 sites dédiés**. 6 d'entre eux ont été publiés début juin 2012. 2 autres sites dédiés ont été mis en ligne dans les mois qui ont suivi (il s'agit du site dédié au **Thème Culture** et du site dédié au **Cercle des Fondations de l'enseignement supérieur et de la recherche**).

L'objectif de chaque site dédié est de proposer des contenus qui soient au cœur des problématiques des fonds et fondations de chaque groupe. Le CFF souhaite faire de ces sites dédiés, des plateformes d'échange et de partage d'information entre fonds et fondations du même secteur. Outre les comptes rendus des réunions des groupes (dont l'accès est parfois réservé aux membres du Centre), ces sites dédiés proposent de la documentation de référence.

Cercles

- Fondations familiales
- Fondations territoriales
- Fondations abritantes
- Fondations gestionnaires d'établissements
- Fondations pour l'enseignement supérieur et la recherche

Thèmes

- Environnement
- Culture

Ressources pratiques

- Gestion patrimoniale

Développement en cours et à venir

Evolution de la gestion des contacts dans l'annuaire intranet

L'**annuaire** du Centre Français des Fonds et Fondations est composé de plus de 3.000 fiches de fondations et la base de contacts qui y est liée de plus de 3.500 contacts.

L'annuaire et la base de contacts constituent une **ressource essentielle pour notre association**. Quotidiennement l'équipe du Centre Français des Fonds et Fondations actualise les coordonnées des contacts enregistrés et renseigne les utilisateurs du site (le centre accompagne notamment les membres dans l'utilisation de la palette de services qui leur sont réservés).

Le Centre a commandé des évolutions de son outil de gestion intranet à son prestataire Bayard Service afin de mieux exploiter son réseau de contacts.

Projet de deux nouveaux sites dédiés

Le Centre réfléchit à la mise en place de deux nouveaux sites dédiés :

Un site dédié au thème Economie sociale et solidaire. Ce site contribuera à ce que les fondations s'identifient comme parties prenantes de l'ESS, et à ce que le secteur de l'ESS et les décideurs publics prennent conscience du rôle des fondations dans le domaine de l'ESS.

Un site dédié au Cercle des fonds et fondations issues ou proches de l'entreprise

Le Centre aura besoin de nouer de nouveaux partenariats pour développer ces nouveaux sites dédiés et contribuer à leur enrichissement du point de vue documentaire.

V

ACTIVITÉS DE PLAIDOYER

Les activités de plaidoyer ont largement mobilisé le Centre Français des Fonds et Fondations tout au long de l'année et n'ont été rendues possibles qu'en raison du financement exceptionnel apporté par certaines fondations. Le président et l'ensemble du Conseil ont, avec la déléguée générale, rencontré nombre de partenaires dans l'essentiel des ministères concernés. Si les premières menaces sur le dispositif fiscal du don et du mécénat ont fait jour dès le PLFR de novembre 2011, force est de constater qu'en 2012 les débats ont été plus complexes et plus ambigus. Plusieurs raisons à cela :

- Un changement de majorité ambigu à l'égard de la philanthropie (le don : une niche fiscale ?)
- Une aggravation de la crise et de son impact sur les finances publiques poussant l'État à resserrer toutes les dépenses publiques possibles en même temps qu'il renforce ses attentes à l'égard des associations et fondations.
- Des évaluations menées sur des secteurs d'activités prenant mal en compte, ou seulement de façon accessoire, les contributions des fondations et de la philanthropie : Assises et projet de loi de l'enseignement supérieur et de la Recherche ; Assises de l'environnement, Assises de la Coopération internationale et du développement, Assises de l'entrepreneuriat...
- Nouveaux fronts : la question de la territorialité du don et du mécénat, l'émergence du concept d'Economie sociale et solidaire ; possible diversification ou alternative au mode d'action et de financement de nos secteurs (avec irruption de concepts nouveaux tels la lucrativité limitée qui perturbent les marqueurs traditionnels de notre secteur d'intérêt général).
- Saisine du HCVA, du CSESS et du CESE sur les questions de l'Intérêt général, de l'utilité sociale et de l'économie sociale.
- Enfin les évolutions européennes, notamment en matière de SIEG, TVA ou Statuts de fondation viennent complexifier les scénarii déjà très difficiles à décrypter.

Au-delà des débats avec Bercy c'est donc l'ensemble des ministères qui ont suscité des besoins d'interventions, de positionnements et de prise de parole par le Centre Français des Fonds et Fondations. Cela s'inscrit dans une transformation profonde des modes de financement et accompagnement du tiers secteur en France et en Europe qu'il faut s'attacher à comprendre et accompagner. Le plaidoyer est autant à opérer en interne pour que le secteur soit préparé au mieux, qu'en externe pour sensibiliser le législateur et l'administration des évolutions des besoins et pratiques des fondations.

On retrouvera sur le site du Centre (<http://www.centre-francais-fondations.org/ressources-pratiques/plaidoyer>) l'ensemble des sujets chauds de l'année avec à chaque fois un rappel du sujet ou du texte faisant polémique, les positions prises par l'association seule ou en commun avec ses partenaires : France générosités, Admical, Coordination Sud, UNIOPS, CPCA, les débats parlementaires et le cas échéant les réactions des media sur ces sujets. On retrouve ainsi l'historique tel qu'il se constitue et l'évolution des sensibilités et débats autour d'un sujet. Nous invitons donc nos adhérents à s'y rendre régulièrement.

Nous souhaitons exprimer notre vive reconnaissance aux fondations qui nous apportent un concours financier dédié à l'organisation de ce plaidoyer et notamment au financement du cabinet qui nous accompagne dans notre démarche avec une grande pertinence et efficacité.

Projets de loi de finances

Suivi de l'impact des projets de loi de finances et des projets de loi de finances rectificatives sur le régime fiscal du mécénat d'une part et le régime fiscal des fonds et fondations d'autre part.

Alerte ! Juin 2012 : Projet de coup de rabot sur les avantages fiscaux attachés au mécénat d'entreprise

Le Centre Français des Fonds et Fondations très inquiet de la polémique ouverte entre le Ministère de la culture et le Ministère du budget, semble-t-il favorable à un coup de rabot sévère (jusqu'à 50%) du montant de l'avantage fiscal attaché aux dons des entreprises, a vivement réagi sur ce sujet.

Bilan et analyse

La réduction du dispositif actuel serait un signal très négatif pour les fondations et pour les associations qu'elles soutiennent, ainsi que pour l'ensemble des bénéficiaires de leurs actions.

En effet, les fondations d'entreprises financent chaque année des activités d'intérêt général (humanitaires, sociales, culturelles, éducatives...) à hauteur de 490 millions d'euros (montant déclaré au titre de l'impôt sur les sociétés en 2009), et déduisent donc de leur impôt 294 millions d'euros (Etude France générosités-CerPhi, décembre 2011).

Une baisse des avantages fiscaux provoquerait très certainement une baisse significative du soutien des entreprises aux activités d'intérêt général, et selon tout vraisemblance, la fin de nombreux projets de fondations d'entreprise.

Pour pallier la disette budgétaire et répondre à des besoins sociétaux croissants, l'État a encouragé les entreprises à s'engager en faveur des causes d'intérêt général par une politique d'incitation fiscale au don, qui porte ses fruits et contribue à leur implication dans la cité.

Les entreprises accompagnent généralement leur engagement financier d'un mécénat de compétences, d'expertise, de soutiens et d'apports en nature qui augmentent considérablement leur apport financier et lui confère un impact bien plus grand.

Les fondations concernées contribuent ainsi de manière indirecte au budget social de l'État, avec un apport de 490 millions d'euros et un effet levier considérablement supérieur, en faveur des causes de l'intérêt général. Le projet du Ministère du budget pénaliserait ainsi les nombreux bénéficiaires de l'engagement des entreprises pour une économie de 150 millions d'euros au plus.

Actions du CFF

- Envoi d'un communiqué de presse
- Travail de sensibilisation des parlementaires afin de leur exposer en détail les risques liés à l'adoption d'une telle mesure.

Le Centre poursuit son travail de sensibilisation en rencontrant les parlementaires des deux assemblées et reste attentif aux possibles modifications, par voie d'amendements parlementaires, des dispositifs concernant le mécénat dans le projet de loi de finances.

Nos nombreuses rencontres avec les membres des cabinets ministériels ont permis de sensibiliser les interlocuteurs à la diversité et la richesse du secteur, de leur exposer la contribution des fondations au service des missions d'intérêt général, leur caractère innovant, leur présence dans la durée, enfin de leur témoigner l'importance de la philanthropie pour l'équilibre économique de notre secteur et notamment la contribution des grands donateurs qui font l'essence même des fondations et des projets de création de fondations. Les équipes du CFF ont essayé de partager avec eux la complexité des modèles économiques du secteur et l'effet levier des grands donateurs tant par la mobilisation de compétences et la qualité d'accompagnement qu'ils suscitent, que par la contribution à une architecture économique souvent complexe qui associe financements publics, privés et ressources d'activités.

Nous avons généralement reçu une écoute attentive, intéressée et plutôt favorable, il semble que nous ayons réussi à passer le message que le don ne constitue pas une niche fiscale, en ceci qu'il ne profite aucunement au contribuable donateur (principe des niches fiscales) mais bien à la société. Ce point demande cependant à être régulièrement réexpliqué et les rotations dans les équipes ministérielles et les cabinets n'aident pas à une connaissance solide de notre secteur.

La bienveillance de nos interlocuteurs demeure cependant suspendue à une demande réitérée d'évaluation et de traduction chiffrée : la question de l'efficience des dis-

positifs en faveur du don (versus la redistribution par l'impôt) et de l'impact des actions des fondations nous a été systématiquement posée. Elle demeure également suspendue à l'envie de contrôler que ces financements convergent bien pour servir les politiques publiques engagées par le gouvernement.

L'annonce du projet de loi de finances pour 2013 par le gouvernement témoigne, au terme d'un débat animé, **d'un arbitrage en faveur du maintien du régime fiscal réservé aux donateurs des fonds et fondations tant pour les dons des entreprises que pour celui des particuliers**, y compris pour les dispositions en faveur du don découlant de la loi TEPA sur l'ISF des particuliers. (cf Nota Bene ci-dessous).

Il nous semble que les motifs d'arbitrages favorables du gouvernement ont davantage reposé sur :

- La conscience que toute réduction du mécanisme du mécénat reviendrait à profondément altérer la capacité d'action du tiers secteur déjà très fragilisé par la baisse des subventions publiques nationales ou territoriales or le gouvernement est bien conscient de son importance ; (la question de l'emploi est sensible)
- La relative absence d'outil d'arbitrage (les chiffres dont on dispose sont pauvres et peu informatifs, ils donnent peu d'indications sur les secteurs effectivement soutenus, dans quelles proportions, la convergence des financements avec les priorités du gouvernement, etc.)
- L'intention clairement exprimée, ou latente, de basculer sur nos secteurs certaines responsabilités nouvelles : intégration des emplois d'avenir, prise en charge des jeunes après l'école dans le cadre de la nouvelle organisation des rythmes scolaires...
- Sur une profonde conviction que le don – et en particulier les grands dons – constitue un réel mécanisme levier pour le bien commun et un mode d'engagement démocratique à valoriser en faveur de l'intérêt général.

Nous nous attendons donc à ce que le rôle et la place de la philanthropie dans le modèle économique des associations et fondations, et plus largement dans notre société, soit reposé dès le PLF 2014, vraisemblablement (mais non exclusivement) à la lumière de questions qui émergent fortement aujourd'hui avec le projet de loi sur l'Economie sociale et solidaire (qui pourrait impacter les définitions de l'intérêt général) mais peut-être aussi des conclusions des différentes Assises nationales engagées par le gouvernement (environnement, enseignement supérieur et recherche, coopération et développement, économie sociale et solidaire...)

Nous craignons que l'envie d'orienter les dons dans le sens des politiques publiques ne puisse conduire à terme à des mécanismes de hiérarchisation des missions (ou bénéficiaires) d'intérêt général. C'est à notre sens un point sur lequel il conviendra de demeurer durablement attentifs et solidaires les uns des autres.

Ces perspectives orienteront bien certainement le sens de nos travaux dans les mois à venir.

Territorialité du mécénat **(2011-2013)**

Bilan et analyse

Le projet d'instruction fiscale soumis à consultation publique (en janvier-février 2012) commente les dispositions issues de l'article 35 de la 3ème loi de finances rectificative pour 2009, qui a appliqué le régime du mécénat aux dons faits à des organismes d'intérêt général établis dans l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen. Cette instruction vise également la solidarité internationale, au-delà de l'espace européen. Le Centre Français des Fonds et Fondations, de concert avec plusieurs autres organismes du secteur des associations et fondations, a manifesté sa vive prévention contre ce texte. Les Ministres des finances et du Budget ayant demandé à Gilles Bachelier président de la 8^e sous-section du Conseil d'État un rapport sur le sujet, le CFF a participé activement aux travaux menés par la Commission réunie par le Conseiller d'État.

Le Centre Français des Fonds et Fondations, France Générosités, Coordination Sud, la CPCA, l'Uniopss puis l'Admical ont décidé d'apporter une réponse commune à l'administration fiscale sur la question de la territorialité.

La stratégie consistait à défendre les principes suivants:

- La territorialité n'est pas visée par les textes légaux qui encadrent le mécénat, elle est contraire au droit européen ;
- La notion d'intérêt général est globale et ne se hiérarchise ou ne se segmente pas ;
- La mise en œuvre de l'instruction pose d'insurmontables problèmes techniques pour les structures exposées;

Lors des réunions de la Commission Bachelier des structures, associations et fondations, agissant dans différents domaines, et de manière diverse à l'étranger, ont été auditionnées ou ont répondu à des questionnaires illustrant ces propos.

La dernière réunion de la commission a eu lieu le 14 février 2013, et Gilles Bachelier a remis son rapport (confidentiel) aux Ministres du Budget et de l'Economie.

La position défendue par les collectifs lors des réunions a été centrée sur l'unicité de l'intérêt général et le refus de hiérarchiser les causes. Disposition également défendue dans les enceintes des Assises du développement et de la solidarité internationale.

Si certains de nos arguments ont clairement été entendus – et notamment la difficulté à sectoriser étroitement des champs éligibles, ainsi que le fait qu'on ne peut envisager un Intérêt général en France différent de ce qu'il serait en Europe, la proposition de créer un agrément fiscal pour les structures ayant des activités hors de l'Union Européenne a suscité une vive opposition des associations réunies au sein du groupe de travail.

Contrairement aux annonces faites, le président François Hollande s'exprimant en clôture des Assises du développement et de la coopération internationale n'a apporté aucune réponse politique à un sujet essentiellement accaparé par l'administration fiscale.

Projet de statut européen de fondation (2002-2013)

Le statut européen de fondation est porté par le Centre Européen des Fondations (EFC) en accord et en représentation du réseau DAFNE. L'EFC abrite le DAFNE, une plateforme d'échange et d'information entre les différents directeurs de réseaux nationaux de fondations, et il contribue notamment au plaidoyer en faveur des fondations auprès des instances européennes en étroite concertation avec l'EFC. Le DAFNE représente plus de 6000 fondations en Europe et dispose de ce fait d'une réelle capacité de représentation. Le CFF est un membre actif du réseau DAFNE.

Francis Charhon, Président du CFF a présidé le groupe de travail sur le statut européen de fondation au sein de l'EFC.

Le statut de la fondation européenne est la réponse à une forte demande « de terrain » de la part des fondations actives en Europe. Au cours de ces derniers mois, le Centre européen des fondations a identifié de nouvelles initiatives à travers l'Europe qui pourraient bénéficier de ce statut dans divers domaines d'action dont la culture, l'éducation et de la jeunesse, illustrant la nécessité du statut.

De ce fait, la proposition de « Règlement concernant un statut pour la fondation européenne » a été chaleureusement accueillie par l'EFC et le CFF. Le 8 février 2012 la Commission européenne a adopté une proposition de règlement sur un statut européen de fondation. La proposition législative a été communiquée au Parlement pour examen. L'adoption du statut nécessite cependant l'approbation à la majorité au Parlement, au Conseil de l'Union européenne représentant les gouvernements des 27 États membres l'approbation se fait à l'unanimité.

A noter que plusieurs organismes consultatifs de l'Union européenne se sont clairement prononcés favorables à l'initiative au deuxième semestre 2012. Nous faisons références ici à l'avis du Comité économique et social européen sur la "Proposition de règlement du Conseil relatif au statut de la fondation européenne (FE)" (septembre 2012), et à l'avis du Comité des régions sur «Le statut de la fondation européenne» (novembre 2012).

Actions du Centre Français des Fonds et Fondations

En février 2013, un an après l'adoption de la proposition de Règlement, le Centre Français des Fonds et Fondations a adressé aux députés européens français la déclaration commune EFC/DAFNE appelant à une adoption rapide de la proposition de Règlement pour un Statut de fondation européenne. En réponse, plusieurs députés ont fait part au Centre Français des Fonds et Fondations de leur soutien. Le Centre Français des Fonds et Fondations a veillé à leur faire parvenir régulièrement des informations complémentaires et leur a proposé de déposer (ou contribuer à ce que soient déposés) des amendements dans le cadre des discussions sur le projet de rapport de la commission parlementaire affaires juridiques et dans le cadre des discussions sur le projet d'avis de la commission parlementaire culture et éducation.

Tout au long de l'année 2012 et jusqu'à aujourd'hui, le Centre Français des Fonds et Fondations a régulièrement tenu informé ses membres sur l'évolution du projet de statut de fondation européenne.

Situation au 08/04/2013 :

Depuis la mi-mars 2013, l'examen du projet de statut est en cours au niveau des commissions parlementaires, plus précisément au niveau de la commission Culture et éducation (CULT) et de la commission des Affaires juridiques (JURI)

Le vote sur le statut de fondation européenne est prévu en commission CULT le 22 ou 23 avril et en commission JURI le 30 mai. Seront alors adoptés un rapport et un avis définitifs qui seront par la suite présentés en séance plénière du parlement européen.

Assises et projet de loi pour l'enseignement supérieur et de la recherche (2102-2013)

Dernier semestre 2012 : Contribution aux Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Lancées en juillet 2012 par Genièvre Fioraso, les Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont eu pour objet de préparer la refondation du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche par un dialogue entre ses acteurs.

Actions du Centre Français des Fonds et Fondations

A la demande de la présidente du Comité de Pilotage des Assises et en concertation avec un groupe de fonds et fondations liés à l'enseignement supérieur et la recherche parties prenantes de ses travaux, le CFF a présenté dans une contribution ses positions et propositions. Le CFF s'est attaché à faire passer quatre principaux messages :

- Les fondations de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) forment un ensemble complexe et riche d'acteurs reconnus et d'expérimentations plus récentes qu'il convient de consolider et stabiliser par un contexte juridique et fiscal harmonisé et sans ambiguïté : des actions peuvent être aisément portées en ce sens.
- Ces fondations ont su mobiliser les dons et l'engagement de personnes privées ainsi que le mécénat d'entreprises selon des processus variés sur des projets clairement identifiés et faire émerger l'ESR dans les pratiques philanthropiques en France : l'amorce est faite, il convient de tout faire pour consolider le dispositif et en permettre l'épanouissement.
- Les fondations liées aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont des facilitateurs entre les institutions de recherche et d'enseignement supérieur et la société civile. Ce sont des lieux d'expérimentation de relations nouvelles et innovantes qui favorisent un meilleur ancrage territorial et contribuent au rayonnement national et international de l'établissement et se saisissent souvent de préoccupations sociales et sociétales.
- Le Centre Français des Fonds et Fondations considère que l'ensemble des fondations de l'ESR contribue grandement à la richesse du paysage des fondations en général, offrant des opportunités inédites de synergie avec les autres acteurs du secteur sur les grandes causes d'intérêt général et les problématiques sociétales complexes.
- Le Centre Français des Fonds et Fondations a par ailleurs mené une campagne de sensibilisation auprès des fondations du secteur afin qu'elles apportent leur contribution individuelle dans le cadre de ces assises et soient bien identifiées comme des acteurs du secteur.

Le Centre Français des Fonds et Fondations a ensuite proposé plusieurs modifications au projet de loi initial sur l'ESR reposant sur les items identifiés au sien du groupe de travail de l'association et continue son action de veille en ce sens.

Projet de loi pour l'économie sociale et solidaire (2013)

Le 24 septembre 2012, Benoît Hamon, le ministre délégué chargé de l'ESS présente au bureau du CSESS (Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire) un projet de loi relatif à l'ESS et portant diverses dispositions relatives aux organismes qui y concourent. Il souhaite une démarche de « coproduction législative », associant le CSESS, le CESE et le CGEFI. Le Centre Français des Fonds et Fondations s'est associé au groupe de travail d'experts au sein du CEGES. Ce groupe de travail composé des diverses familles de l'ESS a pour objectif de fournir des orientations stratégiques et d'identifier les points clés fondamentaux de la future loi, afin d'influencer les travaux du CSESS puis ceux du CESE et du Parlement

Actions du Centre Français des Fonds et Fondations

Contribution du CFF au projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire

Cette contribution a été transmise au cabinet du ministre Benoît Hamon, en charge du projet de loi. Le Centre Français des Fonds et Fondation s'est efforcé de refléter les propositions faites par ses membres - fondations opératrices et distributives.

Le CFF a essayé de donner une lecture synthétique et pédagogique de son secteur car force est de constater que le milieu des fondations demeure assez méconnu des institutionnels et ministères. Le CFF peut cependant se féliciter de ce qu'avec ce texte sur l'économie sociale et solidaire la famille des fondations et des fonds de dotation devrait être plus visible et mieux comprise dans ses contributions aux missions d'Intérêt général.

Le CFF a complété ses travaux par une **contribution aux Assises de l'Entrepreneuriat** pilotées par la Ministre Fleur Pellerin. Cette contribution a été adressée à Madame Notat chef du file du groupe de travail n°5: "Promouvoir et valoriser l'entrepreneuriat responsable". L'objet est principalement pour le CFF de confirmer l'existence des fonds et fondations et de rappeler leur possible contribution à un entrepreneuriat responsable.

Il nous semble en effet important de prendre en compte les fondations dans les réflexions :

Elles sont un lieu d'innovation et d'expérimentation;

Elles ont des fonds qui contribuent comme fonds d'amorçage à la création d'entreprise à forte utilité sociale ;

Elles constituent une force d'accompagnement et de formation importante, pour des publics de pointe (recherche, santé, environnement, etc.) comme pour les publics plus fragiles;

Elles sont souvent très bien ancrées territorialement et constituent d'excellentes passerelles et lieu de concertation et de co-construction entre acteurs du secteur lucratif, organismes d'intérêt général et puissance publique

En ce sens, nous pensons qu'elles peuvent être des outils précieux dans une démarche plus large en faveur de l'impulsion d'un esprit entrepreneurial.

VI

RAPPORT FINANCIER 2012

Subventions pour le développement du centre

Fondations	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Total	76 859	156 500	130 000
Fondation de France	20 000	20 000	
Fondation d'Auteuil	10 000	10 000	10 000
Institut Pasteur	10 000	5 000	5 000
Fondation pour la Mémoire de la Shoah	5 000	5 000	
Fondation BNP Paribas	10 000		
Institut Curie	1 800		
Fondation Culture et Diversité	5 000	5 000	5 000
Fondation J. Lejeune	5 000		
Fondation Sciences Mathématiques de Paris	5 000	1 500	
FACT	5 059	60 000	60 000
Fondation Bettencourt-Schueller		50 000	50 000

Subventions sur projet

	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Total	94 937	113 750	47 700
Internet (Refonte générale)	38 229	22 200	
Fondation JM Bruneau	2 200	2 200	2 200
BNP Paribas WM	10 000		
FdF pour Amadeis	4 800		
BPCE		10 000	
PriceWatercoopers		10 000	
FACT	14 897		
Fondation Hippocrène	1 332		
Francois Rebeyrol	5 000		
Cercle des fondations Familiales	3 668	5 000	
Fondation Hippocrène	3 668	5 000	
Atelier des Fondations	8 000	22 000	
Crédit Coopératif	4 000	18 000	18 000
Fondation Henriette Anne Doll	4 000	4 000	
Fondations territoriales (colloque et traduction du rapport)	12 250	4 750	
Fondation Caritas France	2 500	2 500	
Association pour la Fondation de Corse	750	750	
Fondation de Lille	1 000	1 000	
Fondation Passions Alsace		500	
Fondation de France	8 000		
Groupe des fondations du secteur sanitaire et médico-social	6 000	6 000	
Crédit Coopératif	6 000	6 000	
Projet Gestion Patrimoniale	20 000	4 800	
Amadeis		4 800	
PricewaterhouseCoopers	10 000		10 000
BPCE	10 000		10 000
Lobbying	6 790	34 000	
Fondation pour la Recherche Médicale		1 322,50	
Fondation d'Auteuil	1 322,50	10 000	
Fondation de France	1 322,50		
Maison de la Chasse et de la Nature	1 500	5 000	
Fondation Merieux		5 000	
Institut Pasteur	1 322,50	4 000	
Fondation Caritas		10 000	
Coûts de fonctionnement, générosité du public et frais de fonctionnement		10 000	
KPMG		10 000	7 500
DAFNE Winter Meeting	5 000		
DAFNE (cofinancement)	1 000		
Fondation BNP Paribas	2 000		
Fondation Hippocrène	2 000		

Fonds propres : 72 430 euros

En trois ans, le montant des fonds propres a évolué de **31 618 €** à **72 131 €** (+ 128 %) puis à **137 780 €** (+ 90 %).

En 2010, le CFF accusait un résultat déficitaire de 54 326 euros. La tendance a été inversée en 2011, avec le résultat excédentaire de 31 618 euros.

De 2011 à 2012, le résultat a augmenté de 122 % passant de 31 618 euros à 70 417 euros.

L'objectif que s'est fixé le conseil d'administration est d'aboutir à la constitution d'une année de trésorerie (Base fonctionnement = salaire + loyer).

VI

BUDGET PRÉVISIONNEL 2013

Points principaux à retenir du budget prévisionnel 2013

- Des cotisations qui restent **stables** par rapport à 2012.
- Des subventions déjà identifiées qui garantissent le développement du Centre et la poursuite des activités entamées.
- Comme en 2011 et 2013, des subventions seront également à identifier sur des axes précis, notamment pour financer sur les actions de lobbying, susceptibles d'impacter fortement notre secteur.
- Un budget Ressources Humaines en hausse, notamment dû au passage à plein temps d'Eve Sejalon et au recrutement de plusieurs stagiaires.
- Des charges administratives en augmentation par rapport à 2012, suite à l'installation du CFF dans des locaux indépendants (papier, fournitures, assurances...)
- Un **budget en hausse sur les programmes et projets du CFF**, conséquence de l'annulation de l'Atelier des Fondations 2012 (Environ 40 000 euros de budget)
- Un **poste communication en baisse**. La refonte du site internet, débutée en 2011 est maintenant terminée. Même si quelques sites dédiés doivent être financés.
- Un **budget lobbying augmenté** par rapport à 2012. L'année 2013 promet d'être une année de transition vers d'autres formes économiques mais qui peuvent impacter fortement les bénéficiaires (nouveaux projets de loi ESS et ESR). Additionné au PLF 2014, il est essentiel pour le CFF d'intervenir fortement sur ces questions.
- Un **budget loyer et charges immeubles** correspondant à une année pleine (5.5 mois en 2012)